

17. NOV. 1924

La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

Prunier

vendredi 14 novembre 1924

Sommaire :

La Vraie Dévotion à la Sainte Vierge
Faut-il maintenir l'Occupation rhénane ?
Le Tsarisme
Le Monument de Rossignol
L'Été de Saint Martin
" La Châtelaine du Liban ,,

Cardinal Mercier
Baron Hervé de Gruben
Comte Perovsky
Th. Bondroit
Adolphe Hardy
Omer Englebert

Les idées et les faits : Chronique des idées : " L'association catholique de la Jeunesse Belge ,, J. Schyrgens. — Italie. — Allemagne.

La Semaine

* Rentrée du Parlement pour une session qui promet d'être fertile en incidents.

Ira-t-elle jusqu'à la date légale des élections ? Les socialistes vont évidemment tout essayer pour troubler la situation, dans l'espoir d'une pêche fructueuse.

Grand discours de M. Hymans, sonore, vague et creux.

Tout le monde s'accorde pour dire qu'à Londres comme à Genève, la Belgique a tiré le meilleur parti des situations existantes. Mais de là au ton de notre Ministre des Affaires étrangères !...

Très bon exposé de M. Theunis réduisant absolument à néant les critiques faites à la participation de la Belgique à l'emprunt Dawes.

* Dans l'affaire Marcesco, le ridicule le dispute au puéril et au grotesque.

Les catholiques qui se sont laissé mystifier n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

On ne peut être assez bon croyant, mais l'Église est sévère pour toute crédulité. Elle sait combien on a essayé de déformer, ou d'exploiter, le sentiment religieux.

* Difficultés économiques avec la France. Nos voisins sont-ils bien sûrs de ne pas abuser de la sympathie que nous avons pour eux, et du poids qu'ils peuvent donner à certains arguments ?

« La raison du plus fort est toujours la meilleure » a écrit leur plus illustre fabuliste...

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

P PETIT-BEURRE
AREIN

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTEMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquantenaire)

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES

G. VERAART

DÉCORATION

PEINTURE — DÉCOR — AMEUBLEMENT

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

La Médiation universelle de la Très Sainte Vierge Marie et la "Vraie Dévotion à Marie,"

selon l'esprit de Grignon de Montfort (1)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Au cours des années douloureuses de la grande guerre, nous nous trouvâmes étroitement unis, il vous en souvient, pour tenir nos âmes au-dessus des événements tragiques qui se déroulaient sous nos yeux et dont notre Patrie avait subi les premières meurtrissures ; plus haut que les choses qui passent, nous gardions l'œil fixé sur la divine Providence qui sait, avec force aussi bien qu'avec douceur, se soumettre le cours de l'histoire ; et, pour donner à notre religion un caractère chrétien et public, nous prîmes de commun accord deux résolutions.

Par la première, nous nous engageâmes à consacrer la Belgique au Sacré-Cœur de Jésus pour chanter l'Hosanna de notre victoire. Celle-ci, en effet, ne pouvait faire doute pour nous, et nous nous plaisions à nous inspirer de l'exemple du Roi David qui, dans ses psaumes (2), aime à consacrer les premiers versets à demander, à espérer, et les complète par des versets d'actions de grâces où il bénit Dieu d'un succès qu'il sait déjà acquis, tant sa Foi lui en donne par avance la certitude.

Il a plu à Dieu de récompenser notre confiance et, le 29 juin 1919, nous prîmes devant nos Souverains, en présence de délégués du Gouvernement et des Corps politiques, de la Magistrature, de l'Armée ; entourés d'une foule immense évaluée à plus de cent mille fidèles, offrir le Saint Sacrifice de la Messe en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, et Lui faire la promesse solennelle que nous élèverons sur le plateau de Koekelberg un monument qui attestera devant les siècles à venir le patriotisme, la reconnaissance, la piété chrétienne du peuple belge.

Des difficultés, les unes inhérentes à une œuvre de cette envergure, les autres imprévues, ont fait retarder l'exécution du projet national, mais il n'en est pas un parmi nous dont la foi soit ébranlée. La Basilique sortira de terre, elle montera, et, si vous aidez de vos prières et de votre charité le zèle du comité exécutif, elle sera le témoin du premier centenaire de notre Indépendance.

Dans l'Évangile de Saint Jean, au moment où le divin Messie opère à Cana son premier miracle, l'Évangéliste note le fait que Marie, la Mère de Jésus, était là : « *Et erat Mater Jesu ibi* » (3).

Ce fait est une loi. Dans le Mystère de la Rédemption que le Christ est venu accomplir, Marie, sa Mère, Lui est toujours unie. Elle est à la Crèche, Elle est à la Présentation au Temple, Elle est pendant trente ans avec son Fils à Nazareth, Elle est sur le chemin du Calvaire, au Calvaire même, au pied de la Croix, à l'heure du drame final, Elle est au Cénacle lors de la descente du Saint-Esprit et de la fondation de l'Église ; Elle est à la droite de son divin Fils dans le Royaume

de la gloire, d'où Elle couvre la société chrétienne de sa maternelle protection.

Nous tenions, pendant la guerre, à reconnaître aussi ce patronage céleste de la Mère de Dieu. Clergé, fidèles, Université catholique, Ordres religieux, Épiscopat belge furent unanimes à demander qu'il plût à Sa Sainteté le Pape Benoît XV d'ériger en dogme la croyance de la chrétienté à la Médiation Universelle de la Sainte Vierge Marie.

Une première réponse à notre supplique nous vint de la munificence du Souverain Pontife Benoît XV, qui daigna accorder aux diocèses de Belgique et à tous les diocèses de la catholicité qui en feraient la demande un Office et une Messe propres de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

Depuis le 12 janvier 1921, les églises diocésaines, les Ordres religieux en très grand nombre ont voulu s'associer au culte de la Médiation de la Très Sainte Vierge Marie.

Notre Saint Père le Pape Pie XI daigna marquer une étape nouvelle : En novembre 1921, Il institua trois commissions de théologiens, une en Belgique, une seconde en Espagne, une troisième à Rome, et les chargea d'étudier à fond la doctrine de la Médiation Mariale et sa définibilité.

Les commissions belge et espagnole ont terminé leurs travaux : les théologiens romains vont en prendre connaissance, les reviser et les compléter pour les soumettre à l'approbation de notre Pape bien-aimé.

L'heure d'une décision semble donc prochaine, soit que le Saint-Père reporte la définition dogmatique à la reprise du Concile du Vatican, soit que lui-même se réserve personnellement le privilège de se faire l'interprète authentique du sens chrétien qui la Médiation Mariale.

Il nous faut hâter cette heure bénie.

Une nouvelle fois je fais appel à votre piété, aux supplications des fidèles, aux sacrifices des âmes généreuses.

Un groupe de séminaristes, en 1913, conçut l'idée de former une association de prières et de pénitences en vue de promouvoir la dévotion à Marie Médiatrice. Cette association possède ses statuts ; elle compte aujourd'hui des milliers de membres ; elle est désireuse de dépasser son chiffre (1). Je la recommande à votre attention personnelle, à votre sollicitude pastorale.

Lors du Congrès Marial de Bruxelles en 1921, de nombreux rapports furent consacrés à l'étude de la Médiation Mariale ; plus récemment, à Anvers, le même thème fut l'objet de nouvelles recherches ; ces divers travaux ont montré une fois de plus combien au culte de Marie Médiatrice est étroitement liée la dévotion que le Bienheureux Grignon de Montfort appelle « la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge Marie » ou encore « la dévotion du saint esclavage », et qui se répand au large dans le monde chrétien.

Un religieux de la Société de Marie m'écrivait, l'un de ces derniers jours, que les opuscules du Bienheureux se propagent avec un succès extraordinaire. L'édition flamande du « *Secret de Marie* », tirée en octobre 1922 à 40.000 exemplaires, est épuisée. Une édition de ce

(1) Lettre de Son Éminence au Clergé et aux Fidèles du Diocèse de Malines.

(2) Voir, par exemple, le Ps. XIX, *Exaudiat te Dominus*.

(3) Joan. II, 1.

(1) Pour tout ce qui concerne cette association, s'adresser à M. l'abbé Ramboux, Vicaire à Ste-Walburge, rue du Péage, 39, à Anvers.

précieux opuscule en français et en flamand est aujourd'hui en projet à un tirage qui sera de 120.000 exemplaires. Le *Traité de la vraie dévotion* doit aussi être réimprimé et sera répandu à pleines mains.

Lors des fêtes splendides organisées par la population anversoise pour célébrer d'un coup trois grands anniversaires, du 14 au 22 août de cette année, il me parut que l'occasion était propice de rapprocher, dans une conférence que j'étais invité à faire, à la « Journée Mariale » d'Anvers, le culte de Marie Médiatrice de toutes les grâces et la dévotion envers la Vierge Mère, selon l'esprit du Bienheureux de Montfort.

Ces deux dévotions ne sont pas une innovation dans l'Eglise, mais l'évolution de croyances aussi anciennes que notre Foi ; elles sont le corollaire de ce qu'il y a de plus essentiel dans la piété chrétienne, à savoir, la donation de soi à Dieu par le Christ Jésus.

DONATION DE SOI A DIEU PAR LE CHRIST, ESSENCE DE LA VITALITÉ CHRÉTIENNE

Ne reconnaissons-nous pas, nous prêtres, cette absolue dépendance où nous sommes à l'égard de Dieu, et la loi essentielle de la remise de tout notre être à Lui par le Christ Jésus, lorsque, le matin, à l'Autel, à l'issue du Canon de la Messe, ramassant notre dévotion en un seul acte d'amour et de filial abandon à la Majesté Divine, et tenant dans nos mains, tremblantes de respect, sur le Calice du très précieux Sang de la Rédemption, le Corps de Notre-Seigneur ; élevant ensuite vers la Trinité sainte et le Corps et le Sang de la Victime, nous disons, au nom de la société chrétienne : « Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec Lui et en Lui », « *Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso* », « à Dieu le Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire à jamais » ; « *est Tibi, Deo Patri omnipotentis, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria per omnia secula seculorum* » ?

L'apôtre saint Pierre, en une formule identique, trace la loi essentielle du culte religieux, qui monte et de la sainte Humanité du Christ et de nos âmes chrétiennes, vers la Majesté divine, lorsqu'il demande que « en tous et en tout, Dieu seul soit honoré par Jésus-Christ » : « *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum* » (1).

Le Fils de Dieu, Verbe éternel du Père, est essentiellement à Celui où s'origine toute la vie intérieure de la Divinité : cette relation à son Père « *ad Patrem* » est la caractéristique de sa Personnalité. Aussi, dès son entrée en ce monde, l'apôtre saint Paul nous Le montre communiquant à sa sainte Humanité cet élan de dilection pour le Père Éternel et nous révélant à nous, la loi fondamentale de sa mission terrestre par cet hommage d'adoration et de soumission : « Père, me voici, pour accomplir ta sainte Volonté ». « *Ingressi mundum dixit : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam* » (2).

Or, le Christ est le Cep surnaturel dont nous sommes les rameaux. Lui et nous formons une organisation unique dont Il est la tête et dont nous sommes les membres. La vie divine qu'Il a reçue de son Père, qui s'est déversée en plénitude dans sa sainte Humanité, se répand par son Saint Esprit en nos âmes, y fait vivre la charité qui oriente nos cœurs, pénètre de piété filiale, vers notre Père qui est dans les cieux, et nous inspire de ramener toute notre vie à cet objectif unique : aimer notre Père céleste par-dessus toutes choses et nous aimer nous-mêmes et nos frères, tous nos frères, par amour pour Lui.

Nous livrer, ainsi, avec tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, à Dieu, notre Fin suprême unique, c'est l'essence de la religion.

Nous livrer à Dieu par son Christ, unis au Christ, vivant de sa vie, agissant sous la motion de la charité que son Esprit divin répand en nos âmes, c'est l'essence même de la vitalité chrétienne.

LE DON DE SOI A DIEU ET AU CHRIST PAR MARIE NOTRE MÈRE : OBJET DE LA VRAIE DÉVOTION PRÉCONISÉE PAR LE BIENHEUREUX DE MONTFORT. PREMIÈRE RAISON DE CETTE DÉVOTION : LA VOLONTÉ DE NOTRE DIVIN RÉDEMPTEUR, NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Si en est ainsi, si l'objectif suprême des desseins d'amour de notre Dieu sur nous est de gagner nos âmes au Christ, afin qu'Il les restitue à son Père et leur fasse trouver dans le sein du Père, « *in sinu Pa-*

tris » (1) la paix et la béatitude, il faut s'attendre à ce que la divine Providence s'attache à ouvrir nos cœurs à l'amour.

En réalité, par une harmonisation merveilleuse de la nature et de la grâce, Celui qui avec force et douceur fait servir la création à ses fins, a su tirer parti des sentiments les plus purs, les plus forts, les plus doux du cœur de l'homme pour lui faciliter son ascension vers sa suprême destinée.

Dans l'ordre de la nature, toute l'organisation de la vie repose sur la famille : le père y fait régner l'autorité, la mère y apporte sa tendresse, l'enfant est le fruit de leur amour auquel il répond par sa piété filiale.

Ces sentiments profonds, il a plu au Maître Souverain de les transposer dans l'organisation de la vie surnaturelle. L'amour infini se déversera dans le Verbe de Dieu fait homme, mais la sainte Humanité du Christ ne sera pas tirée du néant, comme le fut la chair du chef de notre race, elle naîtra d'une femme. Jésus aura une mère, Marie, Vierge et Mère.

Jésus sera notre Rédempteur et l'Auteur de notre vie de grâce. « *Auctorem vitæ interfecistis* » (2), « vous avez tué l'auteur de la vie », pourra dire saint Pierre au peuple qui a fait crucifier notre divine Sauveur, Mais l'œuvre rédemptrice ne s'accomplira pas, sans que Marie ait donné son consentement à la conception, en son sein virginal, du Dieu-homme à qui nous devons notre salut. Lui donc sera la cause méritoire de notre participation à une vie nouvelle, à la vie même de Dieu, mais Marie en sera aussi pour nous la cause morale par son libre acquiescement à l'économie du divin Amour.

Dès lors, devant les enfants de Dieu, nous appartenons de droit au Père éternel et aurons pour loi essentielle de nous livrer à Lui, afin qu'Il régne en souverain sur nous ; nous appartenons donc au Christ, le Médiateur choisi par Dieu pour se donner à nous et nous ramener à Lui ; mais nous appartenons aussi à Marie, qui nous a spirituellement engendrés à la vie que nous communiquons son Fils, et nous devons aller à Elle avec tous les sentiments de respect, de soumission, de tendresse qui composent ce quelque chose de particulièrement délicat et doux que l'on appelle la piété filiale.

Mieux que d'autres, après saint Bernard, saint Antonin, saint Ephrem, saint Irénée et de si nombreux fervents champions de la piété Mariale, le Bienheureux Grignon de Montfort s'est attaché à cet aspect de l'économie de la Rédemption, à mettre en lumière le rôle qu'y jouent respectivement, comme dans une atmosphère de vie familiale, le Père ; le Frère aîné, Jésus, « premier-né d'une innumérable lignée », « *Ipse primogenitus in multis fratribus* » (3) ; la Mère ; les enfants, enfin, admis dans l'intimité du foyer.

Il nous faut insister sur cet aperçu général, en suivre les applications.

Tout en ce monde aboutit à la gloire de Dieu ; notre fin suprême à nous gît dans la prise de possession plénière de nos âmes par l'Amour infini. Car c'est par l'amour que Dieu veut régner. « *Regnum Dei intra vos est* » (4), dit-Il ; Il veut que le dedans de nous-même soit à Lui jusqu'à la racine. C'est donc par le cœur qu'Il tentera de nous saisir.

A cet effet, Il nous envoie son Fils, « *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* » (5), mais Il veut que son Fils ait une Mère, venue à nous formé dans les entrailles d'une Mère, « *ex substantia Matris in saeculo natus* » ainsi que s'exprime le Symbole de saint Athanasie. Oui, le Fils de Dieu fait homme aura une Mère qui aura pour Lui toute la tendresse, tout le dévouement, toute la magnanimité aussi de la plus sainte des Mères. Et cette Mère de Jésus se fera notre Mère. Et ainsi s'établiront entre Elle et nous, et de nous à Elle et à son Fils et à Dieu, les relations à la fois les plus douces et les plus profondes, et les plus tenaces dont soit susceptible un cœur d'homme.

Jésus a connu toute cette beauté d'un cœur de Mère : Marie l'a aimé, depuis le temps où Elle l'a conçu et porté dans son sein virginal, mis au monde, allaité, guidé, élevé, jusqu'à l'heure où avec Lui Elle s'est immolée par sa « Compassion » au Calvaire.

Et le Fils a aimé sa mère, jusqu'à vouloir se soumettre à Elle avec l'humilité, la douceur, la dilection de la piété filiale, devant laquelle

(1) Joan. I, 18.

(2) Act. Ap. III, 15.

(3) Rom. VIII, 29.

(4) Luc. XVII, 21.

(5) Joan. III, 16.

(1) 1^a Petr. IV, 11.

(2) Hebr. X, 9.

ous les orgueils s'inclinent et toutes les révoltes s'apaisent. « *Et erat ubi dicit illis* » (1). « Et il leur était soumis », dit très simplement l'Évangile, lorsqu'il veut décrire ce qu'était l'Enfant-Dieu à l'égard de sa Mère et du gardien providentiel du foyer de Nazareth.

Que n'a-t-Il pas fait pour Elle, notre divin Jésus, et que n'a-t-Elle pas fait pour Lui ? Où trouver une intimité de vie comparable à l'union de ces deux vies ?

Pour la femme prédestinée qui devait donner le jour à sa sainte humanité, le Fils de Dieu, consubstantiel au Père et au Saint-Esprit, à Très Sainte Trinité, arrête un plan où Marie apparaît comme un monde à part, au-dessus de tous les mondes, le chef-d'œuvre de la création. Seule, parmi les enfants des hommes, Elle échappera à la malédiction de notre race, et ne sera jamais, pas même l'espace d'un instant, en inimité avec son Dieu. Dès sa conception, Elle recevra la grâce en plénitude. Cette grâce, par son impeccable fidélité, Elle la fera fructifier sans interruption tout le long de son existence terrestre, au point qu'Elle possède à Elle seule une splendeur de beauté surnaturelle qui dépasse en éclat celle de tous les anges et de tous les saints de la cour céleste. Elle est la Reine du Ciel. À côté du trône unique de la divinité, Elle domine toutes les créatures dans le royaume de la gloire.

Entré en ce monde, le Fils de Marie associe sa Mère, comme Il l'associera personne, à sa mission-rédemptrice.

Dès l'instant où l'ange Gabriel lui annonce qu'Elle est destinée à devenir la Mère de Jésus et qu'Elle prononce le *fiat* de son acceptation, Marie sait que le Fils qu'Elle portera dans ses entrailles est une victime destinée au sacrifice ; Elle-même, d'ailleurs, ira l'offrir Dieu au temple où Elle entendra le vieillard Siméon prophétiser sa opération par le cœur à l'immolation qui se consommera sur le Calvaire. Aussi, à l'heure où son Fils expire, Elle est là, la Mère, au pied du gibet où son Fils est crucifié ; Elle s'y tient debout, comme le prêtre à l'autel. Son Fils s'offre au Dieu de justice et de miséricorde pour le salut du monde ; Marie l'offre avec Lui et dans le même esprit. Donnant son Fils, c'est d'ailleurs quelque chose d'Elle-même qu'Elle immole à Dieu : car, cette chair meurtrie, labourée comme est la glèbe par le soc de la charrue, ce Sang qui coule des plaies et du Cœur du divin Agneau sont de la chair et du sang de la très sainte Vierge Marie.

Avant de mourir et de remonter vers son Père, songeant au Corps mystique qui devait prolonger ici son existence terrestre et préparer dans l'épreuve le Royaume des élus, le divin Rédempteur voit au pied de sa croix, sa Mère et l'Apôtre qui avait reposé au Cénacle sur sa poitrine, le héritier prédestiné du divin Amour, le prophète des âges et des victoires de l'Église, telles que les déroule sous nos yeux l'Apocalypse. En la personne de Jean, Il considère avec pitié cette pauvre humanité qu'Il aime, jusqu'à verser pour elle la dernière goutte de sang de son Sacré Cœur ; du cœur compatissant de sa Mère, Il voit rayonner la tendresse vers toute la lignée des enfants qui naîtront spirituellement à la vie de la grâce. Il est leur Rédempteur, Elle est leur co-rédemptrice. « Femme, dit-Il à sa Mère, voici ton fils », « *Mulier, ecce filius tuus* », et, à Jean : « *Voici ta Mère* », « *Ecce, mater tua* » (2).

* * *

Elle est créée, la chaude atmosphère où doivent désormais s'épanouir les âmes. Sur tous les enfants de Dieu Marie étendra sa maternelle sollicitude. Elle a été associée à l'acquisition des grâces du salut ; Elle sera désormais associée à leur dispensation ; Elle a été la Mère des douleurs, Elle sera la Reine de tous les Saints.

Et à nous, ses frères adoptifs, Jésus demande que nous ayons pour sa Mère le culte filial, l'esprit de soumission, de respect, de dilection qu'Il a eus pour Elle et que, même dans la gloire, Il garde fidèlement envers Elle.

Sans doute, le Christ reste le Médiateur premier, unique, entre Dieu et l'humanité ; l'apôtre saint Paul est formel à cet égard : et nul parmi les plus dévots enfants et serviteurs de Marie, ne songe à le contester : « *Unus Mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus* » (3), « Il n'y a qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, à savoir l'homme qui est le Christ Jésus ».

Mais, s'il n'y a, à strictement parler, qu'un Médiateur principal

pour tous, pour la sainte Vierge Marie elle-même, il n'en est pas moins vrai que le Christ a voulu unir sa Mère à son action rédemptrice et que, pour parler le langage des théologiens, ce qu'Il a mérité Lui seul, en stricte justice, « *ex condigno* », Elle l'a mérité dépendamment de Lui, de par sa volonté, en vertu d'une aimable convenance de surcroît, « *ex congruo* ».

Lui, Fils de Dieu fait homme, est seul, en union avec son Père et son Saint Esprit, la source de la grâce sanctifiante, l'Auteur de notre vie surnaturelle.

Cependant, si l'apôtre saint Paul, pour avoir prêché l'Évangile aux fidèles de Corinthe et les avoir mis ainsi sous la vivifiante influence du Sang de la Rédemption, a pu affirmer qu'il les avait spirituellement engendrés (1), en ce sens qu'il était la cause morale éloignée de leur naissance à la vie de la Foi, à combien plus forte raison, Marie, cause morale de l'Incarnation en son sein virginal de Celui qui devait devenir notre Rédempteur et, par suite, le Principe de vie de tous les enfants adoptifs de Dieu : à combien plus forte raison, dis-je, Marie n'a-t-Elle pas le droit de dire qu'Elle nous a tous en principe engendrés à la vie spirituelle ? Et lorsque, dans le cours des siècles, aujourd'hui, Elle nous obtient, par sa toute-puissante intercession, « *omnipotentia supplex* », les grâces divines ; lorsque, avec sa douce et constante sollicitude, Elle dispose nos âmes à y répondre, à en vivre, à les faire fructifier, que fait-Elle sinon remplir envers nous l'office de la maternité spirituelle qui Lui a été dévolu au Calvaire à l'égard du corps mystique de son divin Fils ?

Assurément, il était loisible au Fils de Dieu de venir à nous sans passer par le cœur et par les entrailles d'une Mère ; Il pouvait, comme notre premier père Adam, être l'objet d'un acte de création directe, mais la vérité est qu'Il a voulu naître d'une Mère, être formé de sa substance, et ainsi devenir Homme-Dieu, « *Et incarnatus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine et homo factus est.* »

S'il n'avait tenu sa sainte Humanité que du Créateur, ses obligations d'homme se fussent tournées exclusivement et directement vers son Père, et c'est exclusivement vers son Père qu'Il eût orienté nos âmes et nos volontés.

Mais, puisqu'il a plu à la divine Providence d'avoir égard aux sentiments les plus profonds de nos cœurs pour les ouvrir à la reconnaissance et à l'amour que nous devons à Dieu ; puisqu'il lui a plu de nous donner dans le Christ Jésus, un Père aîné et un Guide qui, comme nous, aurait une Mère, n'est-il pas normal que ce même Jésus nous inspire le double courant de vie intérieure qui l'Anime lui-même, nous attire à son Père, nous conduise à sa Mère, nous soumette à son Père, nous soumette à sa Mère et ne reconnaisse en nous le reflet de son âme que dans la mesure, où, fidèles enfants de Dieu, fidèles enfants de Marie, nous mettons comme, notre divin Modèle Jésus, notre honneur et notre joie à glorifier son Père, à honorer sa Mère ?

En présence de ce que le Christ est pour sa Mère et de ce qu'Il a fait pour Elle, il ne se concevrait point qu'Il n'attendît pas de nous que nous partagions le culte de sa piété filiale.

Il ne se concevrait pas qu'Il pût approuver que les chrétiens missent des bornes au respect, à l'admiration, à la dévotion qu'ils vouent à sa Mère, devenue leur Mère.

Dans la Liturgie de l'Église, Marie a son cycle, comme le Christ-Roi a le sien. Dans le Saint Office que chantent ou récitent le clergé et les Ordres religieux, chaque journée, chaque heure de la journée débute et finit par un hommage à Marie.

Innombrables sont les églises dédiées à Notre Dame, les familles religieuses, les cités et les royaumes placés sous son patronage. Les pèlerinages aux sanctuaires privilégiés de Marie se multiplient et les faveurs du Ciel y abondent.

La chrétienté avait son mois de mai qu'elle appelait le mois de Marie ; le grand Pape Léon XIII y a ajouté, à l'autonomie, le mois du saint Rosaire.

Est-ce tout ? Avons-nous assez fait pour exalter notre Mère ? Non, répond le Bienheureux de Montfort : offrir à Marie nos hommages, c'est bien ; nous offrir nous-mêmes, nous livrer à Elle, afin qu'Elle exerce en pleine liberté sur nous les fonctions de sa Maternité spirituelle, afin qu'Elle dispose nos âmes à revêtir l'image de son divin Fils, c'est mieux, et c'est ce que demande « la vraie dévotion » ou « le saint esclavage ».

(1) Luc. II, 51.

(2) Joan. XIX, 26-27.

(3) Tim. II ; 5.

(1) « *Nam in Christo Jesu per Evangelium meum ego vos genui* » I Cor. IV, 15.

SALLE DE L'UNION COLONIALE, 34, RUE DE STASSART, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER

 SIXIEME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :

- M. A. MILLERAND, ancien président de la République Française (9 décembre),
 SON EMINENCE LE CARDINAL CHAROST, archevêque de Rennes (en mars),
 M. LEON BERARD, député, ancien ministre de l'instruction publique (27 janvier),
 LE GENERAL MANGIN, (16 décembre),
 M. EDOUARD ESTAUNIE, de l'Académie Française, (en mars),
 MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie Française, (25 novembre),
 MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers, (15 janvier),
 COMTE GONZAGUE DE REYNOLD, de l'Université de Berne, (6 janvier),
 M. PIERRE TERMIER, de l'Institut, (en février),
 M. LOUIS MADELIN, député des Vosges, (18 novembre),
 M. PIERRE BENOIT, (en février),
 M. ANDRE BELLESSORT, (en mars),
 M. RENE BENJAMIN, (29 décembre),
 M. ROBERT VALERY-RADOT, (en janvier),
 M. LOUIS GILLET, (25 décembre),
 M. ANTOINE REDIER, (2 décembre),
 M. PAUL CAZIN, (en février),

La première conférence aura lieu le MARDI 18 NOVEMBRE, à cinq heures par M. LOUIS MADELIN, député des Vosges :
JOSÉPHINE A LA MALMAISON

Prix de l'abonnement à la série des dix-sept conférences : 95 frs et 75 frs.

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWEREYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220,50.

Elle ouvre nos cœurs aux prévenances de la grâce, nous aide à y être fidèles, soutient notre persévérance.

Comme nous, mes Frères, vous avez tressailli d'allégresse, lorsque, faisant sienne l'affirmation si pleine de sens de saint Bernard, notre Saint Père le Pape Benoît XV daigna insérer dans l'Office de Marie Médiatrice de toutes les grâces, cette déclaration : « Le dessein de Dieu est que tout, dans l'ordre spirituel, nous vienne par Marie ». « *Sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam* ».

Vous l'entendez : *totum*, dit le saint Docteur ; *totum*, répète le Souverain Pontife : le tout, dans l'œuvre de notre salut, vient de Dieu par l'entremise de Marie.

Ce tout, qui nous vient par Marie, c'est le Christ Lui-même, Celui qui est par excellence le Don de Dieu, qui Lui-même se présentait à la Samaritaine, au puits de Jacob, et se représente à chacun de nous en nous disant : « *Si scires Donum Dei* » (1), « Si tu savais ce qu'est le Don de Dieu ! »

Oui, le Don de Dieu, c'est Lui, Fils de Dieu, Fils de Marie, avec toutes les richesses surnaturelles dont Il est la cause méritoire et la source débordante.

Le plan de l'économie chrétienne se déroule : Jésus, le Fils de Dieu s'est offert à Dieu avec sa Mère, Il vient à nous avec sa Mère : allons à Lui aussi et, par Lui, à Dieu, sous la protection et la garde de notre Mère,

Marie daigne solliciter une place dans notre intimité, offrons-la-Lui toute grande, sans limites, sans conditions.

Elle n'a qu'une ambition, nous prendre par le cœur, qu'elle veut ouvrir à la piété filiale, pour nous conduire à son divin Fils, but unique et de son existence et de sa Maternité, et pour nous faire monter par son Fils, avec Lui, en Lui, jusqu'au trône de la Très Sainte Trinité.

La dévotion, telle que l'entend de Montfort, n'est pas autre chose que cette donation filiale, mais totale, de nous-mêmes à Dieu et à son Christ par les mains de Marie.

« Avec Marie », avec Elle pour guide, pour protectrice, à l'abri des périls du chemin, des ennemis du dehors et du dedans, sous son manteau maternel.

« En Marie », en ce Cœur béni, fort de toute la pureté des vierges, brûlant de toute la charité des mères ; accueillant ses intentions pour nos intentions, ses impulsions pour nos impulsions, identifiant nos vouloirs avec ses vouloirs, recevant d'Elle notre formation spirituelle à ses débuts, en ses progrès, en sa consommation, humbles petits enfants nourris et élevés par une Mère toute sage, toute aimante, et toute sainte.

« Par Marie, avec Marie, en Marie » au Christ et à Dieu : tel est le bref énoncé de « la vraie dévotion à Marie » et du « saint esclavage ».

Ainsi tombe d'elle-même l'objection que l'on est souvent tenté de faire : Pourquoi passer par Marie ? Pourquoi ne pas aller tout droit à Notre Médiateur principal le Christ Jésus Lui-même ?

Pourquoi ? Pour deux raisons.

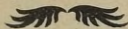
Première raison : Parce que telle est la volonté de Dieu et de son divin Fils, Fils éternel de Dieu et, dans le temps, Fils de Marie. Nous l'avons, croyons-nous, surabondamment fait voir.

Seconde raison, complément de la première : Parce qu'il y va de notre intérêt (2).

† D. J. CARD. MERCIER, ARCH. DE MALINES.

(1) Joan. IV, 10.

(2) La suite de cette lettre paraîtra dans le prochain numéro.



La revue catholique
des idées et des faits

11, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande

Faut-il maintenir l'Occupation rhénane ?

Puisque la question de l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin est agitée de différents côtés, il n'est pas inutile de remonter aux sources, pour s'en faire une idée claire. On n'ignore généralement pas qu'elle a été instituée par le Traité de Versailles dans ses articles 428 et suivants. Mais son caractère et ses conditions sont moins connus. L'occupation rhénane rentre dans la catégorie des occupations de garantie, garantie de l'exécution intégrale par l'Allemagne du Traité (art. 428), garantie contre une agression de l'Allemagne (art. 429). Elle sera de quinze années ou plus, s'il le faut. Par contre, des adoucissements sont prévus ; si les conditions du Traité sont fidèlement observées par l'Allemagne, l'occupation sera levée en trois étapes successives de cinq en cinq ans. Le 10 janvier 1925 échoit la fin de la première période, après laquelle la première zone, qui comprend tout le nord de la province ainsi que la tête de pont de Cologne, peut être évacuée. D'où l'intérêt actuel de la discussion.

Telles sont exactement les stipulations théoriques qui forment la base du problème. Examinons ce qu'impliquent ces conditions.

A s'en tenir au texte, il est évident que l'Allemagne n'a pas rempli ses obligations, en matière de réparations par exemple, ni dans l'esprit du Traité, ni à la lettre des états de paiements arrêtés par la Commission des Réparations. Il en est de même en matière de désarmement et les travaux de la Commission de Contrôle en disent assez long sur ce point. Mais s'il est impossible de faire valoir pour cette thèse des raisons juridiques, tout autre chose est de l'étayer sur des motifs politiques.

Les Gouvernements peuvent estimer plus opportun, plus sage de vider une bonne fois la vieille querelle qui empoisonne l'Europe depuis cinq ans, et d'accorder, escomptant d'autres avantages, cette concession à la bonne volonté allemande. Ils peuvent juger qu'ayant instauré un système de paiement des Réparations, basé sur des garanties financières d'ordre international, il leur est possible de renoncer bénévolement aux gages locaux que le Traité leur avait reconnus.

Dès lors, l'affaire se relie à l'attitude d'ensemble adoptée à Londres, et qui sous les auspices d'un esprit nouveau s'est engagée délibérément dans les voies de la conciliation. C'est dans ce sens que l'évacuation de Cologne est liée à l'abandon de la Ruhr, comme une étape suivante, sur le même chemin de retour. Il reste que cet abandon, n'étant pas strictement obligatoire, constitue un atout dans le jeu des Gouvernements. A ceux-ci de le jeter à bon escient.

* * *

Quant à la condition de sécurité mise par le Traité à l'évacuation de la province rhénane, sous quel jour y a-t-il lieu de l'envisager ? Remarquons d'abord qu'il n'en est fait mention expresse à l'art. 429 *in fine*, que pour dire qu'il serait permis de prolonger l'occupation, si, après le terme de quinze années, les garanties contre une agression de l'Allemagne n'étaient pas jugées suffisantes. Ce n'est, à strictement parler, qu'à ce moment que la question viendrait en jeu et peut-être pour une partie seulement du territoire occupé : celle qui à ce moment n'aurait pas encore été évacuée. Cependant, comme parmi

les garanties contre l'agression rentrent évidemment le désarmement qui, lui, figure parmi les obligations du Traité, dont l'occupation est la garantie commune, il est permis de faire intervenir dès maintenant le facteur sécurité dans la discussion.

Eh bien, qu'en est-il ? La sécurité est-elle assurée ou plutôt l'Allemagne ne présente-t-elle plus de danger d'agression ? Question insoluble lorsque l'on considère la physiologie de ce pays, Janus à deux visages, également épris d'activité paisible et passionné de volonté guerrière. On pourra discuter sur ce point jusqu'à ce que les événements confondent ou confirment les augures.

Mais à s'en tenir exclusivement à des signes tangibles, et il n'en manque pas, certains faits comme l'activité fébrile des sociétés secrètes de préparation militaire (Stahlhelm, Jungdeutscher Orden, Treuhand), l'ampleur disproportionnée du budget militaire dans le cadre des dépenses du Reich, suffisent à asseoir la conviction que l'agression allemande reste un danger certain.

Encore une fois, ceci étant établi dans l'ordre théorique, n'y a-t-il qu'une réponse à lui donner : maintien de l'occupation comme prévu aux art. 428 et 429 ? Déjà le chef d'État-Major du Général Foch, dans une déclaration solennelle au Parlement français — et, à ma connaissance, jamais démentie — a affirmé que l'occupation de la Ruhr n'était pas liée au problème de la sécurité. Encore plus hardi, le Commandant de Civrieux, dans la tribune retentissante de *l'Illustration*, s'est livré à une critique serrée du dispositif militaire de l'occupation rhénane. Ses objections portaient sur la faiblesse et la dispersion des effectifs ; au delà du Rhin quelques troupes sans appui, sur le fleuve des États-Majors presque en front de ligne, à l'arrière des communications malaisées. Il tendait plutôt à voir dans les massifs de l'Eifel et du Hunsrück, les vrais bastions de la résistance, et par conséquent, d'un point de vue stratégique, il n'aurait pas répugné à reporter le front de l'occupation sur les contreforts de ces massifs, c'est-à-dire sur les limites de la 1^{re} et de la 2^e zone d'évacuation. Cette opinion vaut comme telle et elle n'est rapportée qu'à titre documentaire. Tant d'autres points de vue restent ouverts et notamment : la couverture de la Belgique, la sanction qui consiste à occuper des populations nombreuses et de vastes territoires, la menace de tenir à portée de canon les usines de la Ruhr, l'avantage de pouvoir approcher ses bases d'aviation, que sais-je encore ! Le véritable avantage de cette discussion est de montrer que le point de vue militaire n'est pas nécessairement lié à l'application des articles 428 et suivants du Traité. Sous un aspect strictement stratégique — et c'est celui qui répond le mieux aux préoccupations de sécurité — il serait possible de jouer avec une certaine souplesse du dispositif de l'occupation sans sacrifier les exigences essentielles de la sécurité. Ceci est également un élément de discussion aux mains des Gouvernements alliés dont la situation apparaît, en fin de compte, assurée sur ses positions théoriques et juridiques et disposant d'éléments de manœuvre pour la réalisation de ses objectifs politiques et militaires.

* * *

Enfin, en corollaire, une dernière question se pose. Dans l'hypothèse de l'abandon de la première zone et de Cologne, que feront les Anglais ? Rentreront-ils chez eux ? Occuperont-ils un nouveau secteur dans le territoire réduit de l'occupation ? La première formule qui est une manière de couper court à la

difficulté rentrerait mal dans la tradition politique anglaise en laissant sans contre-poids et sans contrôle, la France et l'Allemagne s'affronter sur le Rhin. Elle romprait aussi avec le Traité de Versailles qui tout au moins, dans ses annexes de l'arrangement rhénan, prévoit une occupation interalliée et la participation anglaise. Il y a donc lieu de s'attendre, dans l'hypothèse précitée, à un regroupement des forces actuelles, à une nouvelle répartition des secteurs où les Anglais auront leur part. Du côté belge nous ne pouvons négliger cet aspect, puisque l'évacuation envisagée s'étendrait à la moitié environ de notre zone actuelle. Notre nouveau secteur devrait donc être dessiné en fonction des exigences primordiales de notre sécurité, dans les limites géographiques nouvelles. Il faudrait aussi que ses frontières soient assez étendues pour que nous puissions y maintenir nos troupes en tel nombre que l'importance de notre concours à la garde du Rhin nous conserve le rôle de premier plan que nous y avons aujourd'hui, et que nous avons le droit et le devoir de jouer.

* * *

Les Allemands ont pris avantage des satisfactions qui leur ont été données par la démobilisation des gages, pour pousser plus avant leurs positions. Progressant de proche en proche ils profitent de l'abrogation de toutes les ordonnances relatives aux gages, pour tâcher de s'insinuer dans la brèche et de l'agrandir en remettant en discussion tout le régime législatif de la Haute Commission, jugé par eux arbitraire et excédant ses pouvoirs. Les extraits de l'article suivant de la *Frankfurter Zeitung* sont symptomatiques à cet égard :

« Lorsqu'on en aura terminé avec les nombreuses questions de détail politiques et techniques soulevées par les accords de Londres, on ne pourra pas encore considérer comme terminé le « démontage » du régime de combat institué en Rhénanie, même si entretemps on aboutit réellement à « l'apaisement dont les Français parlent si volontiers et que souhaitent les gens raisonnables en Allemagne comme en France. Il faudra encore, en outre, une modification de tout le système d'occupation personifié aujourd'hui par la Commission Rhénane. Par suite du départ imprévu des Américains, la Commission Rhénane, de même que la Commission des Réparations ont vu leur physiologie se modifier ; mais comme les signataires du Traité de Paix n'ont pu prévoir cette diminution dans le nombre des puissances représentées, et que pour les décisions critiques de la Commission des Réparations il y a un correctif, la question se pose de savoir si la Commission Rhénane ne pourrait pas de façon quelconque retrouver pleinement le caractère international qu'a voulu lui donner le Traité de Versailles. Si ceci, avec d'autres questions — bornons-nous à signaler le rétablissement du Commissariat d'Empire — est affaire de la haute diplomatie, on peut très bien, à propos d'autres objets, chercher d'abord une solution dans le cadre des négociations de Coblenz. En tout premier lieu, il pourrait s'agir d'une *révision générale des Ordonnances et Décisions* de la Commission Rhénane. »

Ainsi la tendance de la politique allemande est nettement accusée : révision des ordonnances dans l'esprit nouveau, retour aux pures origines sous la forme de l'internationalisation, éventuellement participation allemande à un nouvel organisme dûment neutralisé. Déjà l'imputation des frais de l'occupation sur le total de l'annuité payée par l'Allemagne, et leur prélèvement par conséquent sur la part dévolue aux bénéficiaires est de nature à restreindre, par une économie trop compréhensible, la liberté et l'étendue de l'occupation.

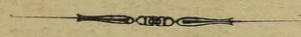
Grands Ateliers d'Art Religieux

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs



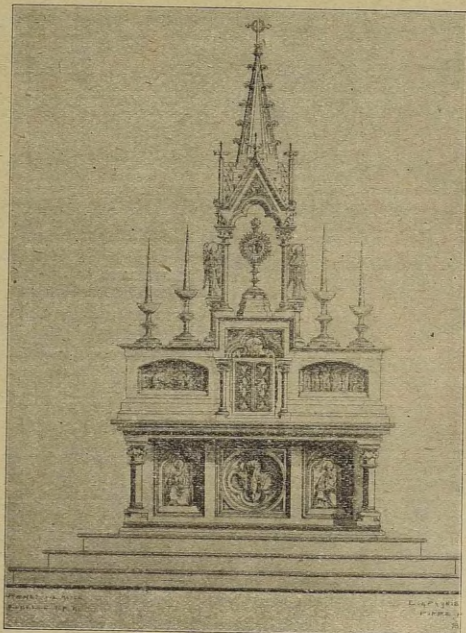
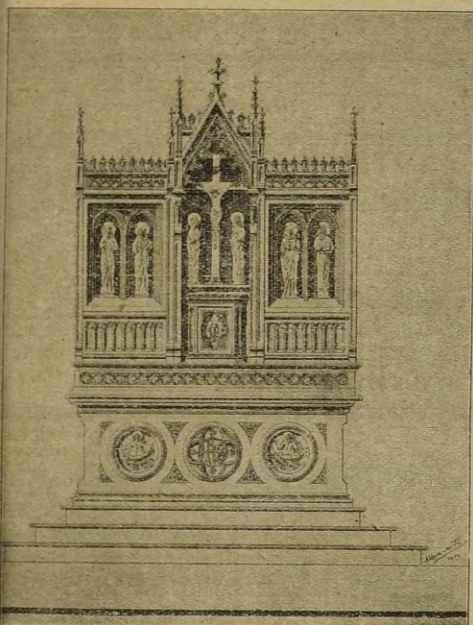
SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES
— TABLEAUX — DECORATION MURALE — STATUAIRE —
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN
: : : : TOUS STYLES :



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE ÉTRANGER

FOURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,
: : CHAPELLES ET SACRISTIES :



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :



MICHEL SWARTENBROECKX

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06

Compte-Chèque-postal : 126.202

Adresse Télégraphique : **Swartbourse-Bruxelles**

ORDRES DE BOURSE

Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

De Backer-Van Camp

73, Rue Royale

(en face de la Colonne du Congrès)

TELEPHONE : 275.63

BRUXELLES

OBJETS D'ART - PORCELAINES - CRISTAUX

VERRERIES D'ART

DE

" LALIQUE ,,

Voyages Belges

36, Boulevard M. Lemonnier

BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays

Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

Rome et l'Année Sainte 1925

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 Décembre 1924.

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs de la REVUE CATHOLIQUE.

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes / Accroissement considérable / dus à nos Bières de / Qualité fine / Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

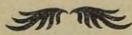
(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

La situation s'aggrave par la dépréciation des monnaies belges et françaises qui, dans ce pays à change-or, met les occupants à la portion congrue. Que s'y ajoute par surcroît une *diminutio capitis*, une restriction de l'autorité, une contestation continuelle sur les droits et les pouvoirs, et c'est le prestige de l'occupant qui s'en trouve profondément atteint.

Que l'on prenne garde de ne pas ronger les bases de l'édifice de sorte qu'il s'effrite sans gloire. S'il est appelé à disparaître, mieux vaut qu'on l'abatte en une fois, par un acte délibéré. Le geste aurait plus d'ampleur et de netteté et même une certaine élégance. Du même coup, il nous éclairerait sur les dernières conséquences d'une politique où nous semblons bien être engagés plus à fond, que la plupart des esprits ne peuvent s'en rendre compte. Mais si, sous une forme ou sous une autre, on entend maintenir les citadelles de l'occupation rhénane, que ce ne soit pas avec des bastions demantelés, et des donjons découronnés.

B^{on} HERVÉ DE GRUBEN.



Le Tsarisme

C'est avec un plaisir particulier que j'ai trouvé dans l'*English Review* de novembre, un article de M. Charles Saroléa, qu'il intitule : « Un plaidoyer pour le Tsarisme ».

Dans toute l'Europe, dit-il, le Labour Party s'attache à excuser et à consolider le régime soviétique qui chancelle. M. Herriot et M. de Monzie en France, M. Farbman, M. Ransome et M. Brailsford en Angleterre s'efforcent de nous convaincre que les bolchéviks sont les victimes des circonstances, qu'ils souffrent de ce que le tsarisme leur a légué, ce c'est celui-ci qui, en fin de compte, est responsable.

Les bolchéviks n'ont fait, dit M. Saroléa, que reproduire ce qu'il y avait de plus mauvais dans les pires époques de la vieille monarchie moscovite. On a qualifié les tsars de tyrans irresponsables. Mais les bolchéviks sont infiniment plus tyranniques. Ils ont supprimé toutes les libertés civiles et politiques avec bien moins de cérémonies que le plus brutal des tsars.

On a accusé ceux-ci de s'être servis d'un système plus ou moins compliqué d'espionnage. Mais celui des Soviets est bien plus effectif.

Sous le nouveau régime il y a bien plus de routine bureaucratique, de parasites bureaucratiques aussi que sous l'ancien.

On a dénoncé la politique agressive des tsars, leur militarisme, leur impérialisme. Mais, alors que ceux-ci ont généralement réussi à se concilier, même à assimiler les pays conquis, les Soviets se sont aliéné toutes les nationalités du continent russe.

On a reproché au tsarisme son fanatisme et son intolérance, ses censeurs et ses « inquisiteurs ». Simples apprentis ces derniers comparés à ceux qui ont pris leurs places. Les bolchéviks n'ont-ils pas tout bonnement supprimé tous les journaux à l'exception des journaux communistes ?

On avait dit que le tsarisme corrompait systématiquement l'opinion publique européenne dans un but de propagande. Les bolchéviks n'ont cessé de corrompre la presse européenne, la presse socialiste britannique y comprise.

On avait parlé du pouvoir asiatique des tsars. Les bolchéviks se sont entourés de janissaires chinois et sont revenus aux méthodes gouvernementales tartares et mongoles.

Le bolchévisme peut rappeler par certains côtés le tsarisme, mais seulement comme une caricature rappelle l'original. Il se garde bien de reproduire les bons côtés du tsarisme. Les ressemblances entre la dictature nouvelle et l'ancienne monarchie russe sont absolument superficielles. Les différences sont au contraire radicales. C'est un défi à la vérité historique que de mettre les deux systèmes sur le même niveau.

* * *

Voyons donc les traits essentiels de l'ancienne monarchie russe :

1) C'était un despotisme tempéré non par l'assassinat, comme on l'a dit, mais par la tradition et par la religion, par des coutumes immémoriales et par l'opinion publique.

2) Loin de s'appuyer entièrement sur la force brutale, il avait surtout pour soutiens des forces spirituelles. Le tsarisme était essentiellement un gouvernement chrétien, s'inspirant dans sa politique de principes chrétiens; sauf en temps de crise, la peine capitale n'était que rarement appliquée. Il y a loin des méthodes du tsarisme aux massacres d'otages pratiqués par les bolchéviks.

3) Loin d'être antidémocratique, l'ancienne monarchie russe était une forme démocratique de gouvernement absolu, s'appuyant non sur l'aristocratie, mais sur les paysans (1).

4) Il est parfaitement vrai que, tout comme la France ou la Prusse, le tsarisme a souffert des effets de la centralisation, mais un pas sérieux vers l'établissement du *self-government* avait été fait sous Alexandre II et des *Zemstvos* ou Conseils généraux existaient dans presque tout l'Empire.

5) Il est faux que le tsarisme ait été incompatible avec la liberté civile et politique. L'atmosphère de la vie sociale en particulier était vraisemblablement plus libre que, par exemple, en Grande-Bretagne.

6) M. G. B. Shaw vient de nous révéler que sous le tsarisme c'était un crime que d'apprendre aux enfants à lire (!!!). Tout au contraire, les progrès de l'instruction secondaire et supérieure étaient si rapides que l'apparition d'un prolétariat intellectuel nombreux en fut la conséquence, et que les centres d'instruction devinrent aussi des centres de propagande révolutionnaire et anarchique.

7) L'ancienne monarchie russe était peut-être « un des gouvernements les plus progressistes d'Europe ». Les réformes procédaient toujours d'en haut, jamais d'en bas. Loin d'être une des « puissances des ténèbres », le tsarisme les a, comme règle générale, combattues.

Les progrès de la Russie dans toutes les directions ont été, au cours des dernières cent années, gigantesques.

8) Il est absurde de parler du tsarisme comme d'un gouvernement impérialiste. L'expansion russe a été surtout une pénétration pacifique. Dans l'opinion des meilleurs juges, les Russes sont d'excellents colonisateurs.

Après tout, toute forme de gouvernement peut être le mieux appréciée selon son adaptation à la mentalité du peuple gouverné et selon les résultats qu'elle a obtenus. Sur le premier point nous n'avons qu'à nous rappeler ce qui s'est passé en Russie à la suite de la disparition de la monarchie. Sur le second, il nous faut bien conclure que, malgré ses fautes, le tsarisme a exercé une influence civilisatrice. Et la civilisation que le tsarisme développa était plus grande dans la paix que dans la guerre. Que dire en effet de la littérature russe ? de la musique russe ? du raffinement de la vie mondaine à Moscou et à Saint-Petersbourg ?

Les événements récents soulèvent dans l'esprit des doutes sérieux : la Russie était-elle mûre pour des institutions parlementaires à l'instar de celles de la Grande-Bretagne ? Et le tsarisme n'est-il pas resté jusqu'aujourd'hui la forme de gouvernement la mieux adaptée au peuple russe ? Une nation de paysans, qui depuis sept ans subit sans broncher toutes les horreurs de la dictature bolchéviste, peut-elle être mûre pour la liberté politique ?

* * *

M. Saroléa aurait pu ajouter qu'au cours des soixante-huit dernières années, le tsarisme fut certainement en Europe un facteur de paix. Le traité de Paris signé (1856), Alexandre II ne mena en Europe qu'une seule guerre pour la libération des chrétiens de Turquie.

Alexandre III n'en mena aucune.

Nicolas II, s'il porte la responsabilité de la politique d'aventures en Extrême-Orient, n'a certainement pas voulu la guerre de 1914, et fit au moment suprême tout ce qui était en son pouvoir pour éviter une conflagration européenne. A deux reprises (1875 et 1887) la Russie tsariste se mit en travers des projets d'agression allemands contre une France isolée.

Alexandre III ne tira pas l'épée pour répondre aux provocations

(1) Il serait plus exact de dire que sous l'ancien régime russe, l'origine des individus ne jouait qu'un rôle minime, sinon aucun rôle, dans les fonctions auxquelles ils pouvaient parvenir — ce qui est justement le vrai principe « démocratique », dans le bon sens du mot.

de la Bulgarie stamboulovisite. Nicolas II ne la tira pas davantage pour venger les deux consuls russes successivement assassinés en Macédoine turque (1902) et céda en 1909 pour éviter la guerre dans la question de Bosnie-Herzégovine.

Si le tiers de l'Europe est aujourd'hui balkanisé, c'est là en partie la conséquence de la disparition de l'aigle bicephale — et patois plutôt débonnaire — qu'Ivan III empruntait à Byzance, avec Sophie Paléologue, pour en faire, dès la fin du XV^e siècle, le symbole de la puissance et de la grandeur russes.

L'ombremajestueuse des ailes déployées de cette aigle, que de questions politico-nationales dormaient — en apparence — leur dernier sommeil, qui, brusquement réveillées aujourd'hui, risquent de mettre, du jour au lendemain, le feu à une Europe bien insuffisamment protégée par une Société des Nations, laquelle repousse le Pape, mais est toute prête à tendre les bras aux massacres d'Arméniens et aux bandits de Moscou ! Question ukrainienne ; celle de la partie polonaise de la Russie-Blanche ; celle de Wilna (entre la Lithuanie et la Pologne) ; celle de la Galicie orientale (celle-ci ne faisait pas, il est vrai, partie de l'Empire des tsars ; la question n'en a pas moins surgi à la suite de la résurrection polonaise) ; question balkanique ; question carélienne (qui pourra mettre un jour aux prises la Russie des Soviets et la Finlande) ; questions caucasiennes diverses ; d'autres encore peut-être... Qui nous dit que ce n'est pas une d'elles qui donnera un jour naissance à l'étréme fatale embrasant encore une fois les deux hémisphères ?... N'oublions pas enfin que jamais — depuis le règne de Nicolas I tout au moins — le tsarisme ne pensa à faire en Europe Occidentale de propagande en faveur d'une révolution absolutiste, alors que la troisième Internationale n'épargne aucun effort pour allumer un beau jour Podieux incendie communiste.

Un des rares points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec le professeur d'Edimbourg, est son affirmation que le tsarisme a généralement réussi à se concilier et à assimiler les pays conquis. C'est vrai peut-être pour la plus grande partie de la Russie d'Asie, ce n'est pas toujours exact pour la Russie d'Europe. C'est même une des principales fautes du système tsariste. Il eût agi bien plus sagement en s'appuyant tout spécialement sur les allogènes et les hétérodoxes. Alexandre II en avait agi ainsi à l'égard de la Finlande ; aussi a-t-il toujours sa statue sur une des places de Helsingfors. Mais c'est là plutôt, malheureusement, une exception.

Quoi qu'il en soit, merci à M. Saroléa d'avoir pris la défense d'un régime qui fit la grandeur russe et qu'il est fashionable de dénigrer et de honnir aujourd'hui.

Comte PEROVSKY.



Le Monument de Rossignol

A notre ami Jacques Maritain

Par un soleil glorieux, comme celui de dimanche, si vous descendez à l'arrêt du tram vicinal de Rossignol, afin de vous rendre au monument offert par la jeunesse belge à la jeunesse française, en mémoire d'Ernest Psichari et de ceux de ses camarades qui sont inhumés à ses côtés, il vous est difficile d'échapper à l'effet d'hallucination, que produit sur vous la masse formidable de la forêt de Chiny-Neufchâteau, à un kilomètre et demi, là-bas.

Sous un ciel d'un bleu parfait de capote de poil, le caractère grandiose et comme menaçant de cet immense bloc d'ombre s'accuse encore.

La route qui vous y conduit traverse une plaine qui s'étire vers les mamelons de Lorraine. Quelques chétives tribus d'arbustes, qui craignent, dirait-on, de s'affronter, ont l'air de s'épier l'une l'autre. « Superbe champ de bataille ! » s'écrie mon compagnon de voyage, qui est lieutenant aux Chars d'assaut. « Magnifique désert », lui riposte aussitôt un religieux Carme, qui songe peut-être aux terres de sommeil et de soleil de Psichari, ou plutôt à ces déserts monastiques, où la

contemplation était, pour ainsi dire, sans fin, et que Paul Claudel rêve de réinstaurer dans une *solitude* perdue du Japon.

Les cloches de la Société royale de St-Hubert ont déjà sonné la messe, nous dit-on.

Quelques buissons ardents d'yeuses aux feuilles de cuivre. Des flammes s'allument à la cime des hautes futaies de la forêt et une buée mauve glisse au-dessus de la bruyère. Une croix rouge-sang à l'orée du bois. C'est ici.

Dans les forêts d'Ardenne vous êtes averti que vous passez non loin d'un cimetière militaire par un signe placé au bord de la route, un borne, un portillon, une croix...

Ici murmure le clapotis de l'eau. L'architecte allemand, qui a dessiné le cimetière, a détourné ce petit ruisseau qui longeait le chemin, ruisseau très vif ; puis il a creusé, pour en faire comme la rotule de son plan, un lac, en demi-lune, dont le diamètre est parallèle à l'oblique du chemin, et dans lequel se réfléchissent les crois de pierre rangées autour. Votre pensée va tout de suite au *Libera me de profundo lacu* de notre messe des morts, ou encore aux *lacs funèbres* dont parle Homère.

Une porte. Quelques marches. A l'ombre d'un beau prince de la futaie des hêtres, un pilier, aux inscriptions allemandes et françaises, se dresse trapu, digne.

Par une succession de terrasses étagées, qui portent les tombes habilement distribuées sous les arbres, on arrive à une plate-forme. A deux pierres massives et triangulaires s'accrochent d'énormes couronnes d'aiguilles de sapin, cravatée de pourpre.

Enfin, pour fermer le plan, un hémicycle.

L'architecte Von Paschendorf abatit quelques arbres, afin d'y ménager un cirque de lumière. Au centre apparaît le monument ; d'une teinte riche où entrent les nuances du miel, du grain de sable, de l'or. C'est la pierre du pays, telle qu'on l'admire à Avioth.

Là reposit Psichari et les siens, comme sous le chœur d'une gigantesque et fruste cathédrale.

* * *

Grâce à notre qualité de délégué de la *Revue catholique* et surtout à l'amabilité de M. le Curé de Rossignol, l'organisateur de cette cérémonie religieuse, nous parvenons, mon lieutenant et moi, à nous approcher, sans trop distraire la foule recueillie, du saint autel.

Des voix disciplinées et très douces chantent (avec un effet de *tutti* d'oiseaux, lorsqu'ils sont réunis, le soir, par centaines), les derniers mots du *Credo* : *et expecto resurrectionem mortuorum*...

L'Évêque, Mgr Heylen, assiste pontificalement au Sacrifice, comme dans une cathédrale, dont les branches des hauts chênes seraient les meneaux de ravissantes verrières bleues.

A quelques pas de nous, j'aperçois Maurice Denis priant avec la candeur de ses plus saints personnages ; Jacques Maritain, dont les yeux, presque trop brulants, suivent un vol d'anges invisibles ; deux religieuses penchées sur une petite couvée d'enfants sages, et une paysanne toute menue, au milieu de ses quatre ou cinq gars, et qui pleure.

Tandis que les clairons sonnent aux champs, l'Hostie s'élève entre les mains du célébrant et face au public. Jusque dans les plus profondes épaisseurs de la forêt l'écho annonce à l'écho le moment solennel...

La messe s'achève. Mgr Heylen bénit l'assistance...

A la tribune forestière se succèdent les orateurs. Chacun célèbre à l'envi les *martyrs*, dont le sang s'est uni au Sang rédempteur. Avec Pierre Nothomb, le tribun parle, mais le tribun chrétien, dont l'éloquence a des élans d'émouvante beauté. C'est quelqu'un. Il retrace la prestigieuse traînée de clarté laissée dans le monde des jeunes par la trop courte existence d'Ernest Psichari.

Dumont-Wilden fait de Psichari une sorte de « prédestiné, qui unissait à l'idéalisme le plus élevé, la volonté de regarder en face les réalités ». Barrès et Massis le considèrent comme le représentant de cette élite de jeunes gens d'aujourd'hui, qui a soif d'ordre, de principes supérieurs à ceux de la matière, d'immolation et d'héroïsme. A quelques kilomètres seulement de la frontière lorraine, sa tombe et son autel seront le lieu du ralliement spirituel des jeunes Français et des jeunes Belges. Ils viendront y réfléchir sur la fécondité de l'action retrouvée, de l'idéal reconquis. Ils s'élèveront sur les hauts sommets d'une âme surnaturelle, méprisant les puissances d'argent, se passionnant pour le sacrifice jusqu'à goûter la volupté du don de soi, et s'adaptant énergiquement aux grands devoirs chrétiens et patriotiques.

« En fait, a dit Psichari lui-même, il s'agit de savoir si l'on désire un certain fond moral, un certain jaillissement de l'âme, une sorte

d'innocente pureté. Il s'agit de savoir si l'on a le goût du ciel ou non ; si l'on désire de vivre avec les anges ou avec les bêtes, si l'on a la volonté de s'élever, de se spiritualiser sans cesse. »

« Dans sa contemplation du désert, nous affirmait Philippe Barrés, (qui porte, soit dit en passant, son lourd poids de gloire paternelle avec une charmante simplicité), Ernest Pschiri, d'après ce qu'il écrivait à mon père, reportait volontiers sa pensée vers les *petites églises* de nos campagnes françaises et en même temps vers les *frontières de l'Est*. »

« Les vérités éternelles (ajoutait l'orateur extrêmement sympathique) c'est-à-dire : Dieu et Patrie, nous les avons trouvées ou retrouvées devant Verdun ; mais lui, il les connaissait depuis dix ans, et, depuis dix ans, les cultivait... Les jeunes Français ne les laisseront point périr. N'allez pas confondre la France avec les politiciens qui la mènent aujourd'hui ! Cette âme française que les politiciens s'efforcent d'arracher, nous promettons, nous les jeunes, de la défendre ! »

A son tour, Henri Massis reprenait le même thème. Avec une émotion qui l'étreignait à la gorge, il assurait que « toute la jeunesse française de notre temps se préfigure en Pschiri... Dans son visage de Chrétien et de Français chacun de nous reconnaît les traits de son propre visage... Il nous a restitué le sens de la grandeur, de la véritable grandeur, celle qui pousse sur l'humilité, l'abnégation, le sacrifice... »

On voit quelle fête ce fut pour l'intelligence catholique !... L'art littéraire de Pschiri fut donné en exemple aux jeunes. Paul Bourget l'avait fait déjà avec sa maîtrise et sa franchise habituelles, dans sa Préface du *Voyage du Centurion*. « Il m'adressait de sa garnison de Cherbourg, dans l'hiver de 1914, et pendant qu'il achevait le *Centurion*, ces paroles : *C'est un tremblement que d'écrire en présence de la Très Sainte Trinité*. » — « Mot bien étrange, ajouta Paul Bourget, d'un jeune romancier à son aîné. Mot révélateur et qui permet de comprendre ce que ce petit-fils de Renan demandait à l'art littéraire : *un apostolat de sensibilité sur l'âme, un pain de vie à distribuer aux cœurs, de quoi susciter la vertu du Sacrifice sanglant, à la veille d'une crise qu'il pressentait tragique*. »

* * *

C'est à la veille de cette crise qu'il pressentait tragique qu'Ernest écrivait : « Il faudra que je dise, si Dieu m'en donne la force, que notre clergé est admirable, qu'il est pénétré des plus mâles vertus chrétiennes, qu'il est peut-être plus grand qu'il n'a jamais été. »

D'âme et de cœur il était bien (lui, le petits-fils du *Séminariste transfuge*) le frère des prêtres de France, ou, selon l'expression de M. Verrièle, directeur du Séminaire d'Issy, le frère des pieux lévites. Peu de temps avant sa mort, à Rossignol, le 23 août 1914, il visitait Issy et laissait voir, au cours d'un entretien de plusieurs heures avec M. Tanqueray, la piété eucharistique et l'ardeur d'amour de Dieu du plus fervent séminariste. Très ému il s'éloignait à regret : « Que j'ai de peine à quitter cette sainte maison ! »

Au printemps de 1914, le P. Clérissac, qui l'avait dirigé au moment de son départ, reconnut en lui les marques indubitables de la vocation dominicaine. Mais on décida que le néophyte irait d'abord prendre à Rome ses grades en théologie.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata. « Pschiri qui était en garnison à Cherbourg, avec le 2^e d'artillerie coloniale, partit en campagne le deuxième jour de la mobilisation. Les circonstances l'amènèrent en Belgique et l'arrêtèrent à Rossignol, sa suprême étape » (1).

Le 23 août, « il poussa sa batterie (narrait le major Bellefroid, à la tribune de Rossignol) au milieu de l'infanterie, sur le talus du chemin de l'intigny ». « Il prit sous son feu, raconte M. l'abbé Hubert, la lisière des bois de Mellier. Après avoir conduit, en le soutenant, le commandant Chérier au poste de secours, il revenait par la route de Beuvranne, où pleuvait la mitraille. Il tenait son chapelet à la main. Soudain il tourna sur lui-même et tomba, tué net par une balle à la tête. »

Inhumé aussitôt sur place, on le retrouva après l'armistice, et

(1) Abbé JOS. HUBERT et JOS. NEUJEAN, *Les Drames de l'Invasion allemande dans le Luxembourg belge*. Rossignol. (Arlon, Presse Luxembourgeoise).

Nous recommandons ce livre écrit avec grand soin, plein de clarté, franc d'allure.

Ernest Pschiri a trouvé à Rossignol le curé qu'il fallait pour chanter sa vie et construire son autel. Avec Thomas Braun, l'abbé Hubert est le véritable artisan de la gloire posthume de Pschiri, chez nous,

c'est la croix d'or de son baptême, attachée encore sous le col de sa vareuse, qui permit de l'identifier. »

* * *

Les architectes Henri Lacoste et Louis Madeline sont les auteurs du monument élevé à Rossignol.

Ce sont des artistes intelligents. Ils ont été frappés de la noblesse du plan du cimetière forestier dressé par l'ennemi. Ils l'ont respecté et même ont ajouté à sa grandeur.

Lorsque le corps de Pschiri quitta sa demeure provisoire pour venir prendre sa place dans le rang, ici même, Thomas Braun et ses amis songèrent à faire de ce coin de forêt un lieu d'élection. Il y a trois ans, la première pierre fut posée d'un monument qui promettait d'être grandiose. Cette première pierre était un autel massif. Une pyramide en charpente, faite de huit épices géants, assemblés en poinçon portant croix, l'abritait.

Aujourd'hui le monument s'achève peu à peu et de façon durable. La pierre du pays claire et jaune lit au soleil. Elle bravera les siècles. Tous les trophées militaires dressés sur le sol belge auront disparu lorsque celui-ci prendra seulement sa patine.

Le ciborium a dix mètres de haut. Il est de « style » moderne, mais il s'apparente à maintes compositions antiques ou médiévales, à l'autel byzantin, par exemple, qui porte, à Venise, la dénomination d'autel du Crucifix. Ses colonnes ne sont que des fûts galbés sans chapiteau ni base. A quoi bon ces éléments qui ont peut-être trop servi, et qui ont perdu de leur sens ? Leur rôle, en tout cas, n'est pas évident ici. Que dis-je ? L'aspect grandiose serait diminué, me semble-t-il, par ces accessoires. C'est plus primitif. C'est plus près des antiques et cela s'accorde mieux avec les fûts des hêtres voisins.

Les architraves monolithes mesurent 1,20 m. de hauteur et pèsent cinq tonnes. Ces blocs ont été extraits, nous dit-on, des carrières de Grandcourt-Pas Bayard. La date MCMXIV (sur l'architrave de face) témoigne d'une juste mesure de goût, tout comme le dessin monogrammatique (sur l'autel) ; et ce dessin nous rappelle la croix d'Alacui, si bien décrite par Mgr Duchesne.

A première vue, les cabochons demi-sphériques, faits pour accentuer l'éclat de la toiture en pierre, paraissent fort saillants ; mais ils accrocheront la mousse, ils verdissent avec les bois, avec les années aussi ; et l'architecte doit aider la nature. Après tout, ce sont des appels de lumière, comme les crochets des corniches gothiques.

Le plafond du ciborium est constitué par une série de caissons étagés. Petite merveille... Le dernier se ferme par une métope sculptée. Sur un fond rouge-sang se détache le signe qui, sur nos cartes, indique un champ de bataille : deux épées croisées. L'une, *Joyeuse ou Durandal*, est le glaive nu, l'arme loyale des Français. L'autre, une sorte de coutelas, taillé en dents de scie, et qui veut exprimer, je suppose, le massacre en la forêt des blessés français qui dorment ici leur glorieux sommeil.

Il manque au monument définitif six lanternes des morts et un banc demi-circulaire en pierre avec l'inscription : *Facit potentiam in brachio suo. Dispersit superbos mente cordis sui*.

L'Administration militaire française a quelque peu saboté le cimetière. De belles croix de pierre allemandes ont été enlevées. Un tertre informe, un tertre pour chevaux morts, abrite les ossements de 1200 soldats. Celui qui a dirigé ce travail n'a rien compris du beau plan qu'il a détruit en partie.

L'œuvre de MM. Madeline et Lacoste est digne de toute notre admiration. C'est une réussite. Elle a poussé dans la forêt comme dans une terre natale. La logique française et l'harmonie grecque lui font une auréole. Elle enchante, j'en suis sûr, Ernest Pschiri. Elle évoque la perfection.

Il n'est pas jusqu'à cette teinte de sable qui ne soit suggestive de beauté. Elle fait songer aux sables de la Mauritanie...

La croix byzantine surmonte le toit puissant. Sans doute les Allemands avaient adopté ce modèle pour leur croix de guerre. Mais la croix carrée de Syrie appartient à l'Art décoratif universel.

* * *

Tandis que nous nous dirigeons en toute hâte vers la gare vicinale de Rossignol, l'un de nous tire de sa poche le dernier numéro de *L'Écho* où le vaillant abbé Picard sonne le ralliement de la jeunesse catholique autour de la pensée et du cœur d'Ernest Pschiri. Notre groupe, formé de quelques amis de Pschiri, écoute la lecture que le plus jeune des nôtres fait *con amore* et à haute voix.

Un religieux rappelle les paroles qu'Ernest écrivait déjà à l'âge de 9 ans : « J'aime tout le monde, sauf les méchants. Quand on veut être, on est »

Pour nous, nous méditons en silence les passages du *Centurion*, que l'on a imprimés sur les *portraits-souvenirs*, à l'*Art catholique* de Paris :

« Envoie-toi, fière colombe, renidue à son azur, envoie-toi vers ce cœur percé de la lance, qui a saigné pour toi. Veille et prie.... »

Tout vous confirme, ô Père céleste. Il n'est point une heure qui ne soit votre preuve. Il n'est point une heure, si sombre qu'elle soit, où vous ne soyez présent.

Je me laverai, Seigneur, aux sources du salut. Et je croirai. Je serai vrai. Et j'aurai le vrai. »

Le long trajet de Marbehan à Bruxelles se termine comme un songe, Jacques Maritain avait fait la route avec nous... Tandis qu'il court prendre le train de Louvain, il nous crie : « Une bonne prière pour moi, s'il vous plaît ! »

TH. BONDRUIT.



L'Été de Saint-Martin

« A la Saint-Martin, bois le bon vin,

« Et laisse l'eau pour le moulin !... »

(Vieux di ton ardennais.)

L'automne, suivant en ceci l'exemple de l'été, nous aura été, cette année, assez peu favorable, mais la Saint-Martin va nous ramener sans doute quelques belles journées avant le retour définitif des longs mois de gel, de neige, de brumes et de bourrasques. Pareille à ces pauvres poitrinaires irrémédiablement condamnés qui, avant la suprême agonie, semblent se porter mieux et recouvrer quelques heures de bienfaisante accalmie, la bonne mère Nature paraît vouloir esquisser un dernier sourire et se faire belle encore avant de mourir. Si la plupart des arbres ont déjà secoué, dans la valse tourbillonnante que conduit le vent de novembre, l'or et les gemmes de leurs frondaisons éclaircies, les vieilles futaies de nos bois restent encore riches en toilettes chatoyantes. Les ornés roux, les hêtres pourpres, les bouleaux blancs, les sorbiers dorés, les sapins verts, les érables d'un jaune d'ocre teinté de feu et, par intervalles, la note sanglante d'un cornouiller ou d'un saule donnent la plus chaude valeur pittoresque à nos paysages. L'immense quantité de baies rouges, de semences floconneuses et de champignons multicolores, ainsi que les parfums savoureux qui s'exhalent de toutes parts, prouvent que la nature n'a pas encore perdu toute sa vigueur.

Au printemps et en été, la fleur est, généralement, dans le végétal, la seule partie vraiment odorante ; en automne, au contraire, et, surtout, vers les premiers jours de novembre, toute la plante dégage une senteur douce, alanguissante, mélancolique, quelque chose comme un soupir d'adieu. Avez-vous remarqué le parfum suave et pénétrant qu'exhalent, à la Saint-Martin, les tiges des violettes, les ramures des genêts, les racines des mousses, les jonchées de teuilles mortes et la terre elle-même ? Et c'est comme un rapport intime et suggestif qui existe entre ces exhalations tardives et nos souvenirs.

L'arrière-saison est, en effet, la grande évocatrice, et il semble que les feuilles, qui tombent et qui tombent, chantent au cœur ému la ballade dolente des printemps en-allés et des étés perdus. Je veux bien que la pensée de celui qui se retourne

vers le passé soit généralement triste, mais le poète n'a-t-il pas dit :

*Mieux vaut l'amer soupir qui souffre et se souvient
Que le plaisir trompeur goûté quand on oublie...*

Profitons donc, mes amis, de ce poétique appel que la Saint-Martin adresse à nos âmes, de ce geste solliciteur de la nature qui nous invite aux suprêmes promenades vers les bois ; laissons-nous tenter par cet ultime sourire qui va durer si peu, hélas ! car ces jours sont des jours de grâce ; l'hiver est proche, et, jusque dans les caresses du soleil, on sent passer comme un frisson glacé.

Les chênes, encore verdoyants, laissent choir autour d'eux leurs fruits blets, ces glands si brillants le mois dernier, qui sont, aujourd'hui, bruns comme la terre sur laquelle ils tombent. Auprès d'eux, les pommiers sauvages secouent, de temps à autre, leurs branches noueuses, d'où se détachent les pommes jaunes ou rousseuses qui glissent le long du ravin ou s'enfoncent dans les sillons humides. Aux fleurs éphémères de l'aubépine et de l'églantier, ont succédé les grappes de corail qui achèvent de mûrir à la fourche des branches dépouillées. La clématite, dont les ramifications multiples montaient à l'assaut des arbres les plus élevés, se couvre d'aigrettes soyeuses dont la couleur argentée rappelle la chevelure de certains vieillards. Le houblon sauvage étale, à côté, parmi ses feuilles élégantes, ses cônes légèrement cuivrés qu'il est plus que temps de cueillir. Sur une tige frêle de scabieuse, un petit coléoptère noir, bordé de rouge, paraît méditer sur les vicissitudes de la vie qui va, sans doute, finir pour lui. Une longue chenille brune, avec des bouquets de poils sombres rayés d'or, dévore âprement une feuille de ronce croquevilée qui semble saigner sous ses morsures. Deux bourdons affairés s'enfoncent dans le sol spongieux par un trou menu qui est l'ouverture de leur nid, tandis que, dans l'air tiède, passent et s'effilochent de minces fils de la Vierge emportés on ne sait en quels endroits, là-bas, loin, très loin, vers les profondeurs mystérieuses où s'effacent les fumées, où se perdent l'ombre et le vent, où s'éteignent les sourdines de cors, où tombent les étoiles filantes, où s'envolent nos chimères de bonheurs.

La Saint-Martin est une date mélancolique puisqu'elle préside à l'agonie de tant de choses et qu'elle est, elle-même, comme le dernier soupir de la belle saison expirante. Mais ce dernier soupir n'est pas sans charme et sans beauté. La nature a fait son temps. Pas une heure n'a manqué au nombre rigoureux que Dieu lui avait promis, et elle-même n'a pas négligé un seul des devoirs que le Créateur lui avait imposés. Elle a loyalement, ponctuellement, accompli sa tâche et, aujourd'hui que sa mission est terminée, elle s'endort sans remords et sans regrets. Son trépas, calme et majestueux, n'a rien de l'horreur profonde des morts violentes et désespérées. Et c'est peut-être là tout le poétique secret de cette curieuse période d'exceptionnel beau temps qu'on appelle l'Été de Saint-Martin, et dont les météorologistes cherchent en vain à déterminer la raison d'être par de vagues arguments scientifiques...

ADOLPHE HARDY.



L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la fin de l'étude de M. Giovanni Hoyois, sur : La réaction contre l'immoralité publique.



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 28586

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

Simonet Dearscutter
Joailleur Orfèvre Horloger

72 Rue Coudenberg
1500 de la Senne
Bruxelles

GRANDS PRIX
Lège - 1905
Bruxelles 1910
Gand - 1913.

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.
VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	4,90 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %

avec facilité de retrait anticipé :

1 ^o) après le cinquième mois	5,20 %
2 ^o) après le quatrième mois	5,15 %
3 ^o) après le troisième mois	5,10 %
4 ^o) après le deuxième mois	5,05 %
5 ^o) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

Hermance BARTHEL

ARTISTE FLEURISTE

Medaille d'Or France, Belgique

49, RUE ROYALE
- BRUXELLES -

- Fleurs de premier choix -
Mariages - Bals - Soirées

Tél. 285-45

EXPÉDITIONS

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

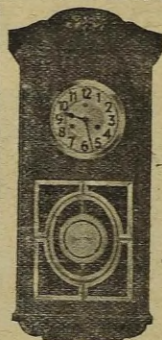
J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES



MONTRES, PENDULES EN MARBRE

: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :

Grand choix de régulateurs

à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.

Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :

— CARROSSERIE UNIQUE —

pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos

bureaux aux tarifs même des hôtels par le

GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruzelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE

DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,

ADMINISTRATIONS

LIVRÉES

Succursales à ANVERS, Tournai et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gill y
à Couillet (Belgique) ;

soit à M. DOCHAIN-DEFER, Elysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris ;

ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

“ La Châtelaine du Liban „ (1)

Les critiques, qui accoutument de s'élever contre les gros tirages de M. Pierre Benoît, vont encore jeter les hauts cris, car son dernier livre n'est pas plus mauvais que les précédents. Au contraire. Il renseigne, sur le Liban, avec exactitude, dit-on ; les gens qui n'ont pas le temps de courir si loin, le trouveront donc instructif et plein de couleur locale. Il tient en haleine le lecteur, jusqu'au bout, sans choquer la vraisemblance : ce qui est le propre des romans d'aventures bien conditionnés. Il n'est pas mal écrit, et, par conséquent, n'offre aucun danger de corruption littéraire pour les journalistes, notaires, avocats, femmes de lettres et commis-voyageurs qui le liront en chemin de fer. Il présente, de-ci, de-là, quelques prosopopées poétiques bien faites pour reposer et émonvoier la sensibilité des lecteurs moyens. Enfin, l'auteur s'est arrangé pour fonctionner un dénouement qui permette à son héros d'aller expier au désert les sottises, faiblesses et demi-trahisons auxquelles il s'est laissé porter dans la société des gens oisifs et pervers. Et, comme conclusion, l'on aurait, certes, pu trouver plus mal.

Cet officier français qui côtoie le mal, y fait quelques longues plongées, et, finalement, en réchappe, s'appelle Lucien Domèvre. Il appartient à l'armée de Syrie. Si nous le trouvons à Beyrouth au moment que s'ouvre le récit, c'est qu'il relève de maladie, et termine, à présent, sa convalescence. Parmi les malades qui s'attardent dans les hôpitaux, il y a, entre autres, ceux qui y sont trop bien soignés. C'a été le cas pour Domèvre. Il est tombé sur une infirmière, nommée Michelle Hennequin, qui a eu, pour lui, les soins les plus attentifs, tant et si bien qu'il la veut maintenant épouser. Michelle ne demande pas mieux, et son père non plus. En vérité, ces deux jeunes gens feraient un bon ménage. Ce n'est, cependant, pas l'avis de Walter, camarade et ami de Domèvre. Celui-ci a le mépris des officiers mariés ; il a tort, comme nous verrons. Tous les hommes n'ont point la vocation du célibat, et, si Lucien Domèvre avait pu se rendre plus tôt aux vœux de sa vertueuse fiancée, c'eût été beaucoup meilleur pour lui. Mais, lui faut l'autorisation de sa mère ; l'autorisation doit venir de France, et, dans l'intervalle, bien des choses arrivent.

Domèvre, sans cesser de faire partie du corps des méharistes, est détaché à l'état-major et se voit chargé du service des renseignements. Il ne demande pas mieux. Ainsi, il restera à Beyrouth et ne sera, donc, pas forcé de faire sa cour à Michelle par correspondance.

Mais Beyrouth est une ville funeste aux officiers insuffisamment occupés qui ont trop de penchant à la vie mondaine. Les hommes volages y sont exposés à de si fâcheuses rencontres ! Il y a là, entre autres dangers pour une nature faible, la comtesse Orlof, et cette dame vaut qu'on s'arrête un peu à parler d'elle.

La comtesse Orlof est la femme fatale, comme M. Pierre Benoît en dépose une en chacun de ses romans. D'où elle sort ? Ce n'est pas aisé ni utile de le savoir. Elle a été mariée, jadis, à un vieux Russe répugnant qui, à ses autres vices, ajoutait celui d'être un spéculateur féroce. Son luxe vient des hideuses manœuvres de ce bonhomme. Naturellement elle est fort estimée à cause de ses richesses et elle répand ses bienfaits sur toutes les infortunes. Elle ferait mieux, toutefois, avant de se livrer à de bonnes œuvres de surérogation, de commencer par l'essentiel et de n'être pas si vicieuse. Elle habite un château, le plus somptueux de tout le Liban, où elle séjourne et se livre à toutes sortes d'impudicités, quand elle n'est pas à Beyrouth à tendre ses filets. Le pauvre Domèvre est pris après bien d'autres. Elle l'invite ; vous comprenez, lecteur, quel honneur c'est, pour un fils de bourgeois français, d'être ainsi gentiment invité par une comtesse russe dont tant de grands hommes se sont engoués ; il en a la tête à l'envers, accepte l'invitation, en oublie Michelle et tombe.

— « Château de Kalaat-el-Tahara, s'écriera plus tard, en se racontant, le capitaine Domèvre, demeure maudite et sacrée, où j'ai passé quatre mois de ma vie que je ne renierai jamais, je ne vous en vens pas, je le répète encore, je le répéterai toujours, d'avoir été le décor dans lequel je me suis désagrégé. Vos murs étaient jadis symbole et garantie de force. Dites, pourtant, s'ils n'ont pas été quelquefois témoins d'une déchéance pareille à la mienne. N'y a-t-il pas eu

des barons de chez nous qui, sous les embûches de la mollesse asiatique, ont, eux aussi, sombré ? »

Par cette apostrophe, l'on peut se faire une idée de la vie menée par Domèvre chez la châtelaine du Liban. Même guéri, il mêle toujours l'expression de quelque sensualité à celle de ses regrets, il semble s'autoriser des exemples de quelques barons libertins pour couvrir ses fautes : mais, le pauvre Lucien Domèvre a été, par deux fois, fort malade ; il faut comprendre que, venant d'accomplir tant de sottises, il ne puisse s'empêcher d'en dire encore quelques-unes et cherche des précédents à sa chute pour n'avoir point à se mépriser à fond. Quand il sera bien guéri, il s'exprimera de façon plus chrétienne et plus sensée.

Quant à la comtesse Orlof, l'on ne saurait guère en parler qu'avec dégoût : c'est une femme boueuse et cruelle. Elle ne vit que pour elle, pour son orgueil et la satisfaction de ses passions. Sur l'eau des douves qui entourent son château, des cygnes se promènent, qui lui ont été donnés par le général de Falkenhayn. Djemal Pacha, qui pendit et massacra tant de chrétiens, fut aussi très généreux pour elle. Les Français et les Anglais l'ont décorée pour le bien que ses hautes relations lui ont permis de faire à leurs nationaux respectifs. Car, elle porte, en quelque coin de son âme vile, un peu de pitié animale qui la porte à rendre service lorsque ça ne lui coûte rien. D'autre part, elle est d'une cruauté sans pareille quand son amour-propre l'exige. Un ministre russe, la traitait selon ses mérites, l'avait envoyée promener un jour qu'elle sollicitait je ne sais quoi pour je ne sais qui. Elle le supprime en armant contre lui le bras d'un anarchiste à qui, au préalable, elle avait accordé ses faveurs. En vérité, cette personne n'a ni patrie, ni honneur, ni bonté, ni quoi que ce soit par où elle puisse mériter quelque estime ou même quelque indulgence. Elle ne se distingue des animaux que par l'usage de la parole et la perversité. Je ne vois pas à quoi elle pourrait servir ici-bas, si ce n'est, aux matérialistes, d'argument contre l'existence de l'âme. Et, cependant, comme ses pareilles, elle ose parler d'amour. Domèvre lui demande, un jour, si elle ne serait pas une espionne au service de l'Angleterre.

— Si je le croyais, dit-il, je ne serais pas ici.

— Tu aurais tort, répond-elle, et, en outre, tu abuserais étrangement du mot amour, que tu me prodigues. Bel amour, vraiment, celui qui prendrait fin devant la démonstration de mon indignité !... Au lieu de ce qui nous désunit, occupons-nous de ce qui peut unir.

On voit que cette dame a, sur l'amour et sur l'union des êtres, les façons de sentir propres aux chevaux, aux ânes et aux autres bêtes de la création. Et dire que le capitaine Domèvre laisse mourir de chagrin sa fiancée pour un semblable déchet d'humanité !

Il passe quatre mois en sa compagnie. Puis, un beau matin, la comtesse Orlof lui apprend qu'elle est ruinée. Il lui manque je ne sais combien de millions. L'officier français s'occupe de les chercher ; mais il n'y parvient, d'abord, pas. Finalement, devenant de plus en plus fou et criminel, il se résout à trahir. Le major Hobson, un Anglais dont c'est précisément le métier d'acheter à gros prix les secrets militaires de la France, lui fournira tout l'argent nécessaire pour renflouer madame Orlof. Le marché se conclut. Alors, survient au bon moment l'événement qui devait survenir pour empêcher Domèvre de se perdre sans recours. Usé et miné par sa débauche, son ivrognerie et ses remords, il tombe évanoui et reste une vingtaine de jours entre la vie et la mort.

Entretemps, la comtesse a rencontré ce qu'il lui fallait, un certain Basil Kératopoulo, vieil homme laid comme un singe et riche comme Crésus. Il la tire d'affaire et l'emmène passer la saison à Alexandrie.

Quant à Domèvre, il a eu de la chance. D'abord, de tomber malade juste à point, et d'être soigné par des camarades qui, pour rien au monde, n'auraient voulu éventer les terribles remords échappés à son délire. Ensuite, de voir soudain réapparaître Walter, son véritable ami, qui l'oblige à quitter Beyrouth et à réintégrer sa compagnie de méharistes au désert. Là, il pourra se réhabiliter en recommençant de servir la France qu'il a failli trahir.

Il ne manque pas d'honnêtes gens parmi ceux qui ont assez de loisir pour lire des romans d'aventure. Elles constateront avec plaisir que M. Pierre Benoît s'arrête de moins en moins aux tableaux inconvenants où il glissait, jadis, assez souvent. Les autres seront, de ce fait, un peu déçus. Mais, c'est mieux ainsi. Nous engageons, pour notre part, l'écrivain à continuer de les décevoir et à surveiller de plus en plus sa plume féconde.

OMER ENGLEBERT.



(1) PIERRE BENOÎT, *La Châtelaine du Liban*. Paris, Albin Michel, 1924.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

„L'Association Catholique de la Jeunesse Belge”

Sous ce titre, M. l'Abbé Louis Picard, aumônier général et M. Giovanni Hoyois, président de l'A.C.J.B., viennent de publier un volume important, qui constitue une étude complète de l'œuvre, comprenant à la fois un corps de doctrine, un historique et une large documentation.

Ce livre vient à son heure. Au lendemain des manifestations éclatantes de Charleroi qui ont vivement frappé l'opinion publique, il apporte une réponse précise à ces questions : Mais quelle est donc cette force nouvelle qui se lève ? Quelle est sa nature ? Quel est son but ? D'autre part, sortie de la longue période d'incubation et d'élaboration, s'étant dégagée des discussions théoriques pour se réaliser pleinement, l'A.C.J.B. est parvenue à un tournant décisif de son évolution : sous peine de se désagréger tôt ou tard, il faut qu'elle achève son organisation en lui donnant pour support et pour base les Associations paroissiales, à peine ébauchées encore. A cette situation, aux problèmes qu'elle soulève, le livre que nous présentons au public, apporte des clartés, des directives, des solutions.

Véritable manuel de l'Action catholique de la Jeunesse, contrôlant les idées par les faits, plein d'aperçus intéressants, chargé d'expériences, il ne sera pas lu seulement et avec avidité par les adeptes de l'A.C.J.B., mais par les hommes d'œuvres, par tous ceux et toutes celles, et ils sont légion, qui se préoccupent de répondre à l'appel du Saint-Siège conviant les catholiques à l'action.

Écrit en collaboration, il offre l'agrément de la variété du ton et du style dans l'unité de la pensée. Par l'appendice documentaire très étendu, c'est la moitié du volume, il fait entendre comme un chœur imposant, les voix des Souverains Pontifes et des Évêques qui ont magistralement traité la question.

M. l'Abbé Picard, docteur en théologie et en philosophie, esprit clair, plume alerte, théoricien de l'œuvre, s'est chargé d'établir les principes. M. Hoyois a déroulé les faits avec vivacité et chaleur dans un style coloré et souvent éloquent.

Sans prétendre analyser ici cette monographie synthétique, nous croyons utile d'insister sur quelques points de particulière importance.

Ce sera le mérite de M. l'Abbé Picard d'avoir su, en vrai romain qui s'inspire des documents pontificaux et s'en pénètre, dégager nettement le concept de l'Action catholique, le délimiter, le distinguer des œuvres profanes, politiques, économiques, sociales, et allumer ainsi le flambeau qui éclaire la théorie et la pratique. Que de malentendus dissipés par ces différenciations exactes et précises !

L'Action catholique, c'est l'apostolat laïc, essentiellement laïc, pleinement subordonné à l'autorité ecclésiastique, se déployant dans l'organisation unitaire, visant à rechristianiser la société. C'est le bon laïcisme réagissant contre la laïcisation.

Pour rebâtir la cité de Dieu, pour restaurer le règne social du Christ, pour refaire des idées et des mœurs chrétiennes en luttant contre le naturalisme qui ruine la foi et le néo-paganisme qui pervertit la morale, pour combattre sur tous les terrains les effets néfastes de la sécularisation qui, depuis la Révolution française, a séparé la société de l'Église, pour faire rentrer le christianisme dans la vie privée, domestique et publique, est-il nécessaire de le redire après tant d'autres, le ministère sacerdotal ne se suffit pas s'il ne se prolonge en quelque manière par l'apostolat des laïcs eux-mêmes, vivant au milieu de ce monde qu'il s'agit de reconquérir au Christ !

Le laïc auxiliaire du prêtre, le laïc apôtre, le laïc porteur et propagateur de la bonne parole est l'agent nécessaire, l'indispensable instrument de la rénovation chrétienne.

L'apostolat laïc doit être collectif, c'est clair, que pourraient des individus épars ? Que pourraient même des groupes à l'état sporadique ? Il doit être organisé, hiérarchisé, réduit à l'unité en épousant les formes de l'organisation ecclésiastique, rangé en bataille pour marcher à la conquête, si bien articulé et discipliné qu'une même inspiration l'anime tout entier, qu'un seul mot d'ordre puisse le mouvoir, qu'une seule pensée partant de la tête s'étende à tous et de vienne la pensée de chacun. Vraiment et franchement laïc, géré, dirigé, présidé par des laïcs sous leur responsabilité propre, cet apostolat spécifiquement religieux ne peut s'exercer que par délégation du pouvoir ecclésiastique et ne se conçoit donc que pleinement subordonné à celui-ci, qui seul a reçu directement mission de Dieu pour conduire les hommes à leur fin.

Voilà ce que les Papes modernes ont voulu, c'est le vaste programme d'Action catholique plus ou moins explicitement proclamé en Allemagne et en Belgique dans des assemblées et congrès, réalisé avec plus ou moins de perfection en Amérique, en Italie, en Allemagne, en France et chez nous.

En Belgique, l'A.C.J.B. n'englobe que la jeunesse masculine, et encore, la jeunesse de Wallonie seulement, elle sert d'entraîneuse à d'autres formations analogues dont on ne tardera pas à jeter les bases pour répondre à l'exhortation de Pie XI dans son encyclique initiale, et dont l'ensemble constituera la grande armée catholique belge militant sous les drapeaux du Christ. Heureux ceux qui la verront descendre au combat ! Plus heureux ceux qui batailleront dans ses rangs !

* * *

Devant les campagnes couronnées de plein succès, quelle qu'en fût la hardiesse, devant des mobilisations comme celle dont Charleroi-Marcinelle fut le théâtre où 25.000 jeunes gens défilèrent dans la gloire radieuse de la foi, on s'est demandé le secret de ces victoires au sein d'un peuple qui semblerait, à de certaines heures, ne plus savoir s'enthousiasmer que pour les triomphes du sport. Ce secret c'est l'organisation.

M. Picard et M. Hoyois décomposent avec lucidité ce mécanisme apparemment compliqué et font toucher du doigt le fonctionnement de ces rouages. Organisation à la fois horizontale et verticale qui fédère et coordonne des œuvres homogènes et des œuvres diverses au premier degré dans l'association paroissiale, au deuxième dans la région ou le diocèse, pour se terminer au Conseil général et au Comité général.

On s'est plus émerveillé encore à Charleroi de la qualité que du nombre, on y fut ravi de la pure flamme catholique dont brûlaient toutes ces âmes, et du beau resplendissement de la vertu sur ces fronts d'adolescents, et de l'exquise fraîcheur de sentiment de ces cœurs unis par l'amitié à travers toutes les différences sociales. Le secret de ces généreux enthousiasmes, de cette rayonnante beauté, de cette fière noblesse, de cette unité victorieuse de toutes les séparations, c'est la formation du Cercle d'Études, école de foi et de charité, où s'approfondit la croyance, où s'enflamme le zèle, où se nouent les amitiés, où la charité garde la vertu. Le C. E. imprègne de son esprit toute l'Association et il faut qu'en ordre principal, les autres œuvres s'en réclament pour y être incorporées.

C'est un charme de pénétrer sous la conduite de ces guides avertis et expérimentés dans l'intime de l'A.C.J.B. et de la voir vivre et palpiter au soufflé de l'apostolat catholique.

M. Hoyois, en racontant la genèse de l'A.C.J.B. à travers une série d'avatars très curieux a écrit une page d'histoire bien attachante. C'est enlevé avec verve et la chaleur du coloris s'unissant à la pureté de la ligne en font un tableau vivant et pittoresque.

En réalité, l'A.C.J.B. se rattache indirectement au grand Congrès de Malines de 1909, si fécond en puissantes initiatives. C'est sous l'impression que ce Congrès avait laissée au Cardinal Mercier de la carence d'une œuvre vitale ou tout au moins du manque d'adapta-

tion nécessaire des œuvres existantes aux besoins du jour, que l'éminent Primat manda son ancien élève de Léon XIII, M. l'Abbé Brohée, pour lors vicaire à Gilly. Cette âme d'apôtre fut le Pierre l'Ermite de la nouvelle croisade. Lancé par le Cardinal, il crée le *Secrétariat des Œuvres apologetiques*, pour la défense de la foi contre la formidable entreprise de la libre-pensée et du matérialisme socialiste qui s'efforçaient de l'extirper de l'âme du peuple. La *Tribune apologetique* en fut l'organe. Celle-ci fut la pépinière des Cercles d'Études. Parallèlement à la propagande des C. E., se développa providentiellement sur différents points du pays la propagande des *Estudiantines*, avec le *Blé qui lève* pour organe, fondé en 1910. En 1912, l'idée qui avait surgi dans l'esprit de M. l'Abbé Brohée, hantait ses méditations ; rechristianiser la Wallonie, prit corps dans un petit groupe d'étudiants réunis au parlour du séminaire Léon XIII. Cet idéal proposé à cette poignée de jeunes les électrisa. C'était le 2 mai 1912 et l'on peut dire que l'A. C. J. B. naquit ce jour-là en espérance. Le 10 septembre suivant, le Congrès de Gilly, le premier congrès, fit acclamer l'idée « la Wallonie au Christ ! », au milieu d'un enthousiasme indescriptible. De ce cénacle jaillirent des flammes qui se propagèrent à travers tout le Hainaut, d'abord, dans les Cercles d'Études et les Estudiantines. Ces deux mouvements convergèrent dans la pensée commune d'apostolat qui les animait et vinrent se rencontrer à la *Jeunesse catholique wallonne* en 1914, qui devint, après la guerre, l'A. C. J. B.

Auparavant, le 5 octobre 1913, avait paru le premier numéro de l'*Effort*, devenu le levier de l'Association par sa force de doctrine et de prosélytisme.

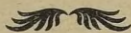
L'ouvrage s'achève en ouvrant des perspectives d'avenir qui semblent radieuses d'espérance, et le lecteur ne se défendra pas d'éprouver un enthousiasme aussi communicatif.

Toutefois, les auteurs ne le dissimulent pas, l'heure est venue de pousser jusqu'à son terme la tendance à l'unité organique, condi ion nécessaire des succès futurs, par la création dans chaque paroisse d'expression française, mettons dans la plupart, de ce foyer commun des jeunes catholiques : l'*Association paroissiale de Jeunesse catholique*, réunissant en un faisceau toutes les œuvres, les animant toutes de l'esprit d'apostolat conquérant.

C'est par les organes supérieurs et centraux que l'A. C. J. B. s'est développée, jusqu'à présent, mais il est temps que les paroisses s'organisent pour alimenter les fédérations et faire circuler la vie dans sa plénitude.

Je signale volontiers ce livre plein de suggestions utiles aux méditations des hommes d'œuvres, des membres du clergé ; je prends la liberté de leur recommander spécialement un discours synthétique qui clôt la série des documents, le discours inédit prononcé par S. E. le Cardinal Mercier à la Séance d'ouverture du Synode diocésain des 13 et 14 mai. C'est un exposé merveilleusement clair de l'Action catholique et une exhortation éloquentement persuasive à la pratiquer.

J. SCHYRGENS.



ITALIE

Art non sacré. — Le « Chemin de croix », de Servaes

Sous ce double titre, l'*Osservatore Romano* du 24 février 1924 a reproduit sans commentaire l'article que venait de publier C. STANZA GRADARA PESCI dans *Arte Cristiana* :

Je sors de l'exposition biennale de Rome. Presque toutes les œuvres exposées dans ces belles salles témoignent de la faillite (*rovina*) de l'art moderne étranger. Quand, dans les premières salles de la section belge, je me suis trouvée en face du « Chemin de croix » de Servaes, un sentiment de dégoût m'est monté au cœur, répugnance plus profonde encore que celle que j'avais éprouvée à la vue des cartons de l'artiste.

Quoi ! exposer cette œuvre, ici, à Rome, au siège même de l'Église, qui, en mars 1921, la condamna formellement : *Damnatur sacrae imagines cuiusdam novae scholae pictoricae*. C'est, m'a-t-il semblé, aggraver le *défi* (1) — et suivant le mot de Mgr Janssens, Bénédicte belge, évêque de Bethsaïde, — le défi à la piété et à l'art chrétien.

Peut-être la Commission qui a donné à cette œuvre l'hospitalité de l'exposition ignorait-elle la condamnation de l'Église et ne se sera pas rendu compte que ces toiles étaient une *insultio* à l'art chrétien. Servaes, qui se proclame très catholique, ne devait pas tolérer que son « Chemin de croix » vint, pour ainsi dire, narguer ici la sentence portée par l'Église contre cette œuvre contraire à tout sentiment d'art, de vérité et de piété chrétienne.

Dans son *Lapis offensiois* (« Pierre de scandale »), Luis Van den Bossche a tenté, après leur condamnation, une faible défense de ces toiles, qu'on devrait qualifier de *parodie* du martyre du Christ si ce mot ne sonnait pas comme un blasphème. Le critique ose soutenir que c'est aux intrigues d'un parti rival de l'école de Servaes qu'on doit la condamnation de son œuvre et son enlèvement de l'église des Carmes. Au dire de Van den Bossche, personne n'aurait été à même d'attaquer ces tableaux du point de vue artistique, personne n'aurait eu le courage de signer les critiques qu'on lui a opposées.

Le « Chemin de croix », l'épisode le plus humain et le plus tragique de la vie du Christ, le plus beau sujet de l'art chrétien, qui épuise toutes les richesses du sentiment, de la vérité, de l'esthétique et de la piété, trouve ici son expression la plus horrible et la plus repoussante ; pour la réprouver, pas n'est besoin d'être critique d'art, il suffit de voir et de sentir. Le Jeudi-Saint, jour où il institua le sacrement de l'Eucharistie, le Christ, type parfait de la beauté humaine, est dans tout l'éclat de cette idéale beauté ; comment peut-il le lendemain vendredi, jour de sa mort, être réduit à l'état de squelette effrayant, que recouvrent à peine les lambeaux de chair desséchés et meurtris ? Même après sa mort, le Christ conserve sa beauté, l'Évangile nous l'assure. Ses ennemis lui reprochaient de ne pas jeûner ; le seul jeûne qu'il se soit imposé est celui des quarante jours ; lui-même ne préchait plus le jeûne de Jean-Baptiste.

Le Christ de Servaes est squelettique, partout piqué de taches vertes, jaunes, rousses, jetées brutalement sur les chairs ; la bouche est enfiée, contractée ; ses mains démesurées ressemblent à des serres d'épervier ; le corps a la rigidité d'une planche, il est sans anatomie, d'un dessin incorrect ; l'expression du visage est tantôt d'un idiot, tantôt d'un scélérat ; sur la croix, on le prendrait pour l'oiseau de proie cloué à l'entrée de la maison de Don Rodrigue (1) ; bref, cette œuvre travestit la vérité, n'inspire aucune piété et n'excite qu'un frisson d'horreur.

Bosche et Verschaeve (*La Passion de N.-S. J.-C.*, Bruxelles, et Paris, Ed. Van Oest), appellent cet art-là *vériste*. Il le serait peut-être si Servaes avait voulu prendre des idiots, des scélérats, des dégénérés, des malheureux desséchés par la famine ou décomposés par la peste. Mais, même alors, Servaes aurait péché contre la réalité, et cette bande de disgraciés se seraient soulevés d'indignation, pour lui reprocher son horrible dessin où ils se seraient vus plus contre-faits et plus difformes que ne l'a voulu la nature elle-même. Les mains et les pieds rigides, en forme de griffes, embarrassent Servaes, qui ne sait jamais où placer les pouces et les orteils... Il suffit de voir les pieds d'un des personnages qui accompagnent le Christ « chargé de sa croix et suivi des Maries » dans le dessin dont j'ai une photographie sous les yeux. Sur la toile de l'exposition, ce dessin est recouvert charitablement de quelques teintes foncées, qui semblent avoir voulu représenter un pan de manteau. Seul trait de piété qu'on découvre dans l'art de Servaes, ces quelques coups de pinceau ne font qu'accuser la pauvreté d'un tel art.

Les Maries paraissent honteuses : se cachent-elles le visage sous leurs griffes ? Devant la toile qui représente la rencontre de Jésus et de Marie on a envie de rire, mais la tristesse l'emporte quand on pense que l'art chrétien est ainsi ravalé et la piété chrétienne méprisée à ce point. Le Christ tombé sur le chemin ressemble à un hideux oiseau de proie aspergé, au hasard, de taches vertes, jaunes et rousses ; quant au Christ en croix, c'est un mannequin en bois dur, flanqué de deux crétiens.

La seule consolation qu'on éprouve est de constater l'indignation du public romain à la vue du « Chemin de croix », et d'entendre les reproches qu'il adresse à Servaes pour avoir ainsi outragé l'art chrétien, et à la Commission pour avoir accueilli de pareils tableaux dans les murs de Rome.

Verschaeve, qui étudie et vante d'autres dessins de Servaes, également sur des sujets religieux, n'a vraiment pas pitié de l'artiste belge quand il reproduit ces horribles figures où nous voyons, ici le Christ

(1) Les soulignements sont dans le texte.

(1) Allusion à un personnage des *Promessi Sposi* de Manzoni.

plus affreux que Judas, là le Christ lié à la colonne dans une posture matériellement impossible, plus loin une *Pietà* qui inflige à la vérité, à l'art et à la religion, le plus grand outrage qu'ils puissent recevoir. Dans cette dernière œuvre, le dessin horrible semble tracé par un fou en délire, on dirait une vision diabolique ; le Christ et les Maries perdent leurs auréoles comme de vulgaires chapeaux. Jamais pareille insulte n'a été infligée à la *Pietà* de Michel-Ange et à l'art en général.

On ne sait quelle impression est la plus forte dans l'âme du visiteur. Est-ce la douleur produite par un tel outrage, ou l'indignation de voir ici ce « Chemin de croix » de Servaes que Rome artistique aurait dû laisser au delà des confins de l'Italie à la seule gloire de l'art belge, comme Rome sacrée, dans un très noble sentiment, l'avait rejeté hors des frontières de l'Église catholique ?

Servaes, ce catholique si convaincu, serait bien inspiré de reconnaître l'erreur commise en exposant à Rome, par une sorte de défi, cette œuvre condamnée, et de la retirer par respect pour l'art et par respect pour la religion dont il se déclare le zélé partisan.



ALLEMAGNE

Le danger aéro-chimique

D'après un article d'André Michelin : *Le danger d'une attaque aéro chimique allemande* dans THE ENGLISH REVIEW d'octobre 1924.

En 1914, les forces aériennes allemandes consistaient en 41 escadrilles desservies par 4200 hommes ; huit fabriques fabriquaient du matériel aérien. En 1918, au moment de l'armistice, l'Allemagne avait au front seulement 310 escadrilles ; le nombre des hommes desservant les appareils était de 66.000 ; 57 fabriques avec 100.000 ouvriers fabriquaient le matériel.

En 1918, l'Allemagne faisait 2.000 avions par mois. Il faut supposer qu'aujourd'hui elle est à même d'en produire 3.000. En outre, plusieurs maisons travaillent pour elle à l'étranger : en Hollande, où Fokker a trois usines ; en Russie (à Moscou et à St-Petersbourg) ; en Italie ; en Suisse ; au Danemark, où, installé dans l'île d'Amenger, Rohrbach, autrefois ingénieur aux usines Zéppelin, produit des avions et hydravions géants, tout en métal.

L'avion *Dornier* fabriqué en Suisse, à Rohrschach, sur le lac de Constance, peut faire 260 kilomètres à l'heure, atteindre en 6 1/2 minutes une hauteur de 3.000 mètres et s'élever à une altitude de 8.500 m.

Dès aujourd'hui de grandes compagnies allemandes, la C^{te} Junker en tête, entreprennent l'organisation d'un vaste réseau de lignes aériennes internationales, réseau qui sera achevé en 1926 et fera de la flotte aérienne allemande la plus puissante du monde. Vingt-deux écoles d'aviation existent en Allemagne, les traités de paix n'ayant formulé là-dessus aucune interdiction.

L'Allemagne n'a certes pas à son actif dans le domaine de l'air des performances comme celle de Pelletier d'Oisy. C'est qu'elle travaille en silence ; mais elle sera à même, quand elle le voudra, d'entreprendre la construction en masse d'un très grand nombre d'avions.

Quant à la chimie, l'Allemagne possède des moyens de productions extraordinaires. La production de l'azote a augmenté cinq fois depuis 1913. Le nombre des étudiants en chimie, de 3.100 en 1913, a monté en 1923 à 7.900.

Pour ce qui est des produits toxiques, tout contrôle est virtuellement impossible. Les composés nécessaires à la fabrication du « gaz moutarde » ont, par exemple, les mêmes qui servent à la production de l'indigo ! « La mobilisation chimique d'une énorme fabrique de colorants », dit le commandant Lefébure, « est une opération presque invisible ».

L'*Interessengemeinschaft*, qui joue par rapport à l'industrie chimique le rôle de Krupp à l'égard de l'industrie métallurgique, unifie en un trust gigantesque les plus importantes fabriques d'Allemagne. Et la production des produits colorants a presque doublé de 1920 à 1922. Pour la colorine, l'Allemagne en a produit en 1922 80.000 tonnes.

Qu'arriverait-il si l'Allemagne déclarait la guerre à la France ?

Pour asphyxier, sinon en totalité, du moins en très grande partie, toute la population de Paris (Paris couvre, on le sait, 8.000 hectares), 800 tonnes de substances toxiques suffiraient. Ces 800 tonnes pourraient être facilement transportées par 800 avions, qui n'auraient à couvrir dans ce but — dans les deux sens — qu'une distance de mille kilomètres. Plusieurs de ces avions seraient sûrement détruits ; supposons que la moitié n'arrive pas au but : l'Allemagne en serait quitte pour préparer 1.600 avions et 1.600 tonnes de produits toxiques ; et pour cela quelques mois suffiraient.

Sûrement le bombardement de Paris serait la première opération que l'ennemi entreprendrait, une fois la guerre déchaînée. La France est puissamment centralisée et Paris — une cible admirable. Rappelons que des bombes de 50 et 100 kilos ont provoqué une grande panique parmi la population en 1918. Aujourd'hui on pourra jeter des bombes de 2.000 kilos !

Notre conclusion est donc que l'Allemagne est pour la France une menace sérieuse, du point de vue *aviation* et du point de vue *chimie*. Il est trop tard de lui interdire aujourd'hui de fabriquer des avions. La seule façon d'assurer la sécurité française consisterait donc à organiser un système de représailles à exécuter éventuellement par tous les alliés. Car il va sans dire que ce qui a été dit de Paris peut s'appliquer à Londres, à Bruxelles, à Prague, etc. Un avertissement dans ce sens est le seul moyen de mettre l'ennemi de la France à la raison, en lui inspirant une crainte salutaire.

Les pays voisins de l'Allemagne devraient conclure un accord fixant le nombre des avions pour chaque pays, comme la quantité de tonnes d'explosifs, de bombes ou de poisons que ces pays s'engageraient à tenir prêts en vue de l'éventualité de ces représailles.

Il serait fort désirable que les autorités françaises et alliées entrassent en pourparlers pour la conclusion d'une convention y ayant trait.



Catholiques Belges

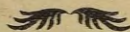
soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à la

Revue Catholique des idées et des faits

la plus importante revue belge
renseignant sur tous les problèmes religieux, politiques, sociaux, littéraires, artistiques.




COMPTOIR D'OPTIQUE


FONDÉE EN 1835 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
 Outillage perfectionné pour le montage des Verres
 LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAIN
 EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES


MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Application générale de l'électricité
A. CORMOND
 LUMIÈRE - FORCE MOTRICE
 LUSTRE - ABAT-JOUR
 1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES
ANGLAIS & AMÉRICAINS
 ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ
W. H. SMITH & SON
 ENGLISH BOOKSHOP
 LES MEILLEURS DICTIONNAIRES ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE ANGLAISE : :
 SERVICE D'ABONNEMENTS ET INSERTION D'ANNONCES DANS TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS
 SPÉCIALISTES EN GRAVURES
 78, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES — BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR
 — — —
 MAISON
L. DUPAIX
 50, rue du Marais, Bruxelles
 — — —
 COSTUMES DE SOIRÉES ET DE CÉRÉMONIES

ORFÈVRE
CHRISTOFLE
 SUCCURSALE DE BRUXELLES
 58, rue des Colonies
 TÉLÉPHONE 177.87


 ORFÈVRE ARGENTÉE ET DORÉE — ORFÈVRE D'ARGENT — SERVICES DE TABLE — SERVICES A THÉ —
 — SURTOUT CANDÉLABRES — CADEAUX ET CORBEILLES DE MARIAGE —
 — COUPES DE SPORTS —


Tous ceux qui font de la POLYCOPIE emploient
LA PIERRE HUMIDE
 A REPRODUIRE
 Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise
 Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco
 Nombreux dépôts en Belgique
 Demandez catalogue :
USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archiépiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc..

Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95. — par exemplaire broché et frs. 125. — l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300. — frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera ré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750. — frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

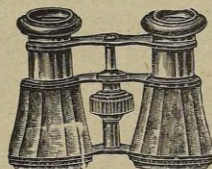
Rue du Bailli, 79, Ixelles.



N.B. — Le nouveau numéro du Téléphone est : 28586

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes



Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

Moins que

10
CENTIMES
par
Semaine



PAR L'EMPLOI DU

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

:- François VAN NES Successeur :-
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES. DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS